



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



Évaluation finale du programme de renforcement de la résilience socio-économique des petits exploitants agricoles et des population vulnérables en République démocratique du Congo (2018 - 2023)

Termes de référence de l'évaluation décentralisée pour le
Programme Conjoint

Bureaux du PAM, FAO et UNICEF en République démocratique du
Congo

Juillet 2023

Table des matières

1. Informations générales	2
1.1. INTRODUCTION	2
1.2. Contexte	2
2. Motifs de l'évaluation	7
2.1. Raison d'Être	7
2.2. Objectifs	7
2.3. Analyse des parties prenantes	7
3. Sujet de l'évaluation	10
3.1. Sujet de l'Évaluation	10
3.2. PORTEE DE L'Evaluation	12
4. Approche, méthodologie et considérations éthiques de l'évaluation	12
4.1. critÈres et Questions et de l'Évaluation	12
4.2. Approche de l'Évaluation et mÉthodologie	15
4.3. Étude d'ÉVALUABILITÉ	16
4.4. ConsidÉrations Éthiques	17
4.5. Assurance qualité	18
5. Organisation de l'évaluation	19
5.1. Étapes et produits livrables	19
5.2. composition de l'équipe d'évaluation	21
5.3. rôles et responsabilités	22
5.4. Considérations relatives à la sécurité	23
5.5. Communication	24
5.6. Offre	24
Annexe 1 : Zones d'Intervention	25
Annexe 2 : Calendrier et livrables	26
Annexe 3 : Composition du Comité d'évaluation (CE)	28
Annexe 4 : Composition du Groupe de Référence de l'évaluation (GRE)	29
Annexe 5 : Plan de communication et de gestion des connaissances	30
Annexe 6 : Cadre logique, Matrice d'indicateurs et activités	33
Annexe 6-b : Matrice des résultats – Situation de référence et Cibles	38
Annexe 6-c : Activités du Programme par Agence	42
Annexe 7 : Approche du protocole d'impact qualitatif (QuiP)	46
Annexe 8 : Bibliographie	48
Annexe 9 : Acronymes	49

1. Informations générales

1.1. INTRODUCTION

1. Les présents termes de référence concernent l'évaluation finale du programme de renforcement de la résilience socio-économique des petits exploitants agricoles et des populations vulnérables dans les territoires de Walikale, Masisi, Rutshuru et Nyiragongo dans la province du Nord Kivu et les territoires de Mwenga, Walungu, Uvira et Kalehe dans la province du Sud Kivu. L'évaluation a été commanditée par les agences FAO-PAM-UNICEF en RDC et s'étendra d'avril à Mars 2024. Cette évaluation est demandée par les bureaux pays du PAM-FAO-UNICEF en RDC et couvrira la période de mise en œuvre du programme de janvier 2020 à septembre 2023.
2. Elle sera conduite par un cabinet d'évaluation indépendant, et sera administrée par un Gestionnaire d'Évaluation du PAM, appuyée par un comité d'évaluation (CE) et par un groupe de référence formé par différentes parties prenantes tant internes qu'externes.
3. La résilience socio-économique est une priorité du Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) reflétée dans le Plan National Stratégique de Développement¹ (PNSD) élaboré en 2015, dans le but de : (i) stabiliser/reconstruire les zones affectées par les conflits ; (ii) consolider et maintenir une croissance économique forte ; (iii) soutenir et créer les emplois décents ; et (iv) améliorer le niveau de développement humain. L'intérêt de disposer d'un PNSD pour le pays est de se doter d'un cadre stratégique unique de référence pour les interventions de toutes les parties prenantes au développement, avec l'obligation de résultats et de redevabilité. Ce plan constitue ainsi un cadre d'harmonisation des interventions des partenaires au développement et d'alignement de leurs contributions aux priorités nationales au niveau de secteurs et de provinces.
4. Dans un contexte social et politique fortement marqué par les crises alimentaires récurrentes, la mise en place d'un programme pour (1) relancer la production agricole et les marchés des produits de base, (2) lutter contre l'insécurité alimentaire, (3) accroître l'accès au crédit, (4) améliorer les infrastructures communautaires et promouvoir la consolidation de la paix, constituent des jalons importants pour renforcer la résilience tant au niveau national que local. De tels mécanismes sont nécessaires pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), en particulier les ODD 2 et 17.
5. Le PAM travaille avec des partenaires des Nations Unies, à savoir l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de manière concertée, pour appuyer la mise en œuvre du PNSD. Cette priorité constitue un élément-clé du Plan Stratégique Pays (PSP) 2021-2024 du PAM RDC,² qui prévoit de prendre en considération les situations de conflit et à contribuer à la transformation des conflits et à la consolidation de la paix.
6. Ces TDR ont été préparés en se basant sur la revue initiale des documents et sur la consultation des parties prenantes clés. Ils fournissent des informations importantes aux membres de l'équipe de l'évaluation et les aident à concevoir et soumettre des propositions appropriées pour le processus d'évaluation. Ils visent à fournir des informations clés sur l'évaluation aux parties prenantes, à orienter le travail de l'équipe d'évaluation et à préciser quelles sont les attentes lors des différentes étapes de l'évaluation. Les TDR définissent aussi entre autres la finalité, la portée, le but et les objectifs de l'évaluation.

1.2. CONTEXTE

La pauvreté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle en RDC

7. La République démocratique du Congo (RDC) reste l'un des pays les plus pauvres du monde, avec plus de 60 pour cent de la population (environ 81 millions) vivant sous le seuil de pauvreté.³ Les progrès

¹ [Plan National Stratégique de Développement | Programme De Développement Des Nations Unies \(undp.org\)](https://www.undp.org)

² [Projet de plan stratégique de pays — République démocratique du Congo \(2021-2024\) \(wfp.org\)](https://www.wfp.org)

³ Banque Mondiale. 2021. L'autonomisation économique des femmes en République démocratique du Congo : Obstacles et opportunités. Banque mondiale, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/36703>

vers les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) restent très lents et les tendances montrent qu'au rythme actuel la plupart des cibles ne seront pas atteintes en 2030.

8. Le revenu par tête d'habitant estimé à US 462 en 2018, maintient la RDC dans la catégorie des pays à faible revenu. Ceci confirme le niveau de pauvreté qui est passé de 71,3 pour cent à 63,4 pour cent entre 2005 et 2012.⁴ Cette situation est due à divers facteurs de risque qui fragilisent le congolais au quotidien (faiblesses de la qualité et de l'efficacité du système éducatif ; faible accès aux soins de santé, taux de fécondité des adolescents élevé, près de 109 pour 1 000 ; l'accessibilité aux services sociaux de base est précaire pour l'électricité (15 pour cent contre 6 pour cent en 2012), accès l'eau (50,2 pour cent), taux de chômage estime à 73,3 pour cent ; enfin un environnement d'insécurité caractérisé par de nombreux conflits armés et ou interethniques qui ont engendré des crises politiques, économiques, sociales et un nombre élevé de déplacés internes (soit 3,7 millions).
9. L'analyse de fragilité de la RDC confirme que le pays demeure dans la phase de crise.⁵ Sur les cinq Objectifs de Consolidation de la Paix et de Renforcement (PSG) de l'Etat à savoir : (i) politique inclusive ; (ii) justice ; (iii) sécurité ; (iv) fondements économiques ; et (v) revenus et services, quatre sont en phase de crise. Seul le PSG « Justice » se trouve dans la phase de reconstruction. Malgré ce positionnement du PSG « justice », le risque demeure qu'il soit à la longue entraîné dans la phase de crise. La cause principale des faiblesses susmentionnées serait le manque d'ancrage des budgets publics sur le New Deal.
10. Concernant la prise en compte du genre, les femmes ne possèdent qu'un quart des terres agricoles (Banque Mondiale, 2021).⁶ Le manque de droits fonciers pourrait constituer un frein à l'accès des femmes au crédit, tout en affaiblissant davantage leur production et leurs efforts entrepreneuriaux. Il en est de même, pour leur implication dans les prises de décision et de gouvernance, car malgré des progrès encourageants, les dernières élections de 2018 ont montré que sur plus 15 350 candidats aux élections législatives nationales, moins de 13 pour cent étaient des femmes. En conséquence, sur les 500 députés qui constituent l'Assemblée nationale, seuls 64 sont des femmes, soit 13,2 pour cent des femmes, chiffre très largement en deçà de la moyenne de l'Afrique sub-saharienne qui est de 25,9 pour cent en 2021.
11. En RDC, 74,6 pour cent des enfants de 0 à 17 ans ont été identifiés comme multi-dimensionnellement pauvres (UNICEF, 2021).⁷ Les provinces du Sud et Nord Kivu sont les plus affectées avec respectivement 66,1 pour cent et 67,2 pour cent. Plus de 55 pour cent des enfants de ces provinces de tous les âges sont privés dans les dimensions de l'eau et de l'assainissement alors que plus 9 de 65 pour cent des enfants âgés de 6 ans et plus fréquentent l'école.
12. Malgré les efforts de prévention des conflits et de stabilisation, des poches d'insécurité persistent dans le pays, particulièrement dans sa région orientale. Ces derniers mois, la situation sécuritaire s'est toutefois gravement détériorée dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, où des milliers de personnes ont dû fuir les affrontements entre l'armée congolaise et des groupes armés.
13. Bien que 75 pour cent de la population gagne sa vie grâce à l'agriculture et aux services connexes, la RDC connaît la deuxième plus grande crise alimentaire au monde après le Yémen,⁸ ce qui représente 20 millions de personnes menacées par la faim.

Sécurité alimentaire

14. Depuis 25 ans, la RDC connaît une situation d'urgence complexe et prolongée. Plusieurs chocs tels que les violences interethniques, les conflits, les parasites et les catastrophes naturelles et les épidémies ont frappé à plusieurs reprises les ménages et les communautés vulnérables au cours des dernières années, aggravant l'insécurité alimentaire aiguë.

⁴ [Democratic Republic of Congo Overview: Development news, research, data | World Bank](#)

⁵ [Republique démocratique du Congo : Plan National Stratégique de développement 2019-2023](#)

⁶ [Women's Economic Empowerment in the Democratic Republic of the Congo: Obstacles and Opportunities \(worldbank.org\)](#)

⁷ [FINAL Rapport NMODA \(Brochure\).cdr \(unicef.org\)](#)

⁸ [Global Report on Food Crises, FAO and WFP, 2020.](#)

15. La situation de la sécurité alimentaire est très préoccupante en RD Congo, avec environ 22 millions de Congolais qui sont en situation d'insécurité alimentaire. D'après les analyses du 18ème Cycle du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC),⁹ allant de juillet à décembre 2020, et couvrant 23 provinces sur 26 que compte le pays (85 territoires sur 145, 9 villes), la faim demeure un problème majeur dans le pays. La projection actualisée d'avril 2023, confirme cette tendance.¹⁰ Sur un total de 25,8 millions de personnes, environ 3,4 millions de personnes sont estimées en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC) – une augmentation significative par rapport aux 2,8 millions de l'analyse de juillet 2022. Le nombre de personnes en Crise (Phase 3 de l'IPC) est passé de 21,7 millions à 22,4 millions dans l'analyse récente.

16. Ces personnes vulnérables touchées par l'insécurité alimentaire aiguë se retrouvent principalement dans les provinces de l'Ituri (soit 47 pour cent), du Tanganyika (45 pour cent des populations localisées dans 5 territoires sur 6), du Kasai Central et du Kasai représentant respectivement 44 pour cent et 43 pour cent de la population analysée. Sur les 9 territoires analysés dans la province du Nord Kivu, 7 apparaissent en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC) et 2 en Stress (Phase 2 de l'IPC).

17. La propagation du COVID-19 aurait aggravé la situation de la sécurité alimentaire et affecter gravement les chaînes d'approvisionnement alimentaire, les systèmes alimentaires, les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et des personnes vulnérables, en entravant la production et l'accès à la nourriture, le développement des chaînes de valeur locales et les moyens de subsistance pendant la pandémie de COVID-19.¹¹ Les organisations d'agriculteurs ont été confrontées à une augmentation des prix des denrées alimentaires, ainsi que la pénurie d'engrais, de fournitures vétérinaires et d'autres intrants. En outre, la production animale est en baisse en raison des pillages et des maladies animales récurrentes. L'accès aux moyens de production est particulièrement difficile pour les personnes déplacées et les rapatriés qui, de retour dans leur région d'origine, se retrouvent sans moyens pour reprendre leurs activités de subsistance.

Nutrition

18. Les taux de mortalité infantile et juvénile en RDC restent parmi les plus élevés au monde.¹² Environ 45 pour cent de tous les décès d'enfants de moins de cinq ans sont dus à la malnutrition. Le pays affiche un taux de malnutrition aiguë globale (MAG) constamment élevé, s'élevant à Sept pour cent en 2018, et un taux de malnutrition aiguë sévère (MAS) de deux pour cent pour la même période. Selon le cluster Nutrition, en 2021,¹³ on estime que 5,7 millions de personnes auront besoin d'une assistance nutritionnelle, dont 2,3 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée, 1 million d'enfants avec une malnutrition aiguë sévère et 1,1 million de femmes enceintes et allaitantes.

19. La province du Sud-Kivu est l'une des provinces de la RDC avec la prévalence la plus forte d'enfant pauvres multidimensionnels (66,1 pour cent). Les enfants de cette province sont privés en moyenne dans 4 dimensions (nutrition, santé, eau-assainissement, éducation).

20. La situation nutritionnelle dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu reste un sujet de préoccupation important, avec des niveaux de malnutrition chronique bien supérieurs au seuil d'urgence de 30 pour cent (49,6 pour cent au Nord-Kivu et 48 pour cent au Sud-Kivu¹⁴) et notamment dans les Territoires de Kalehe, Uvira, Masisi, Walikale, Mwenga, Nyirangongo, Rutshuru et Walungu. La prévalence de la malnutrition aiguë reste également préoccupante dans la province du Nord Kivu notamment.

21. Les épidémies et les pics de malnutrition traversent les crises humanitaires en RDC. La crise en RDC a exacerbé la malnutrition chez les enfants en raison de la prévalence accrue de l'insécurité alimentaire, de la perturbation des pratiques d'alimentation et de soins, et des mauvaises conditions de vie - en particulier pour les personnes récemment déplacées. Seuls 15 pour cent des ménages du Nord-Kivu et 3,8 pour cent

⁹ Democratic Republic of the Congo | IPC - Integrated Food Security Phase Classification (ipcinfo.org)

¹⁰ Democratic Republic of the Congo: Acute Food Insecurity Situation Projection Update for January - June 2023 | IPC - Integrated Food Security Phase Classification (ipcinfo.org)

¹¹ FSIN and Global Network Against Food Crises. 2020. Global Report on Food Crises 2020 September update: in times of COVID-19. Rome.

¹² Levels & Trends in Estimates Child Mortality. UN Inter-agency Group for Child Mortality Estimation, Report 2019-2020

¹³ Democratic Republic of the Congo Multiple Indicator Cluster Survey 2017-2018 | GHDx (healthdata.org)

¹⁴ Enquête Mics 2017-2018 : publication des résultats des rapports provinciaux | adiac-congo.com : toute l'actualité du Bassin du Congo

des ménages du Sud-Kivu¹⁵ ont un régime alimentaire minimal acceptable et mangent de manière adéquate en termes de fréquence et de diversité. Le nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'émaciation est également critique.

22. La volatilité de la situation sécuritaire dans les deux provinces nécessite une révision et une adaptation continues des plans de mise en œuvre. Au regard de cette situation, il est attendu un risque élevé de détérioration de la situation nutritionnelle chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes, avec une augmentation potentielle et considérable du nombre de cas de malnutrition.

Eau, assainissement et hygiène (WASH)

23. Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, combiné à de mauvaises pratiques d'hygiène, sont parmi les principales causes de malnutrition.¹⁶ La RDC est l'un des pays d'Afrique subsaharienne qui n'a pas atteint les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en matière d'eau et d'assainissement et n'est pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Actuellement, seulement 33 pour cent de la population a accès aux services d'eau de base (52 pour cent en milieu urbain et 19 pour cent en milieu rural), tandis que seulement 14 pour cent de la population a accès aux services d'assainissement de base (20 pour cent en milieu urbain et neuf pour cent en milieu rural).¹⁷

24. Au Nord-Kivu, 66 pour cent de la population n'a pas accès aux services d'eau de base et 30 pour cent n'a pas accès à l'assainissement et à l'hygiène, tandis qu'au Sud-Kivu, 58 pour cent de la population n'a pas accès aux services d'eau de base, 82 pour cent n'a pas accès à l'assainissement de base et 67 pour cent à l'hygiène. L'hygiène fait référence aux conditions et aux pratiques qui contribuent à maintenir la santé et à prévenir la propagation des maladies, notamment le lavage des mains, la gestion de l'hygiène menstruelle et l'hygiène alimentaire. L'accès à l'hygiène implique la disponibilité d'une installation de lavage des mains sur place (au niveau des ménages) avec du savon et de l'eau.

25. Un défi supplémentaire pour la population rurale est le temps de trajet aller-retour pour aller chercher de l'eau, en particulier pour les femmes et les filles, ce qui représente une charge importante pour l'accès à une quantité d'eau suffisante et l'adoption de pratiques d'hygiène minimales. Au Nord et au Sud-Kivu, les 37-40 pour cent avec accès à un service limité sont principalement dus à la distance du point d'eau pour la communauté et c'est l'une des dynamiques que le programme devrait aborder. À l'heure actuelle, 58 pour cent de la population rurale de la RDC a besoin de plus de 30 minutes pour aller chercher de l'eau pour son foyer, et seulement un pour cent de la population rurale a de l'eau facilement disponible dans son foyer.¹⁸

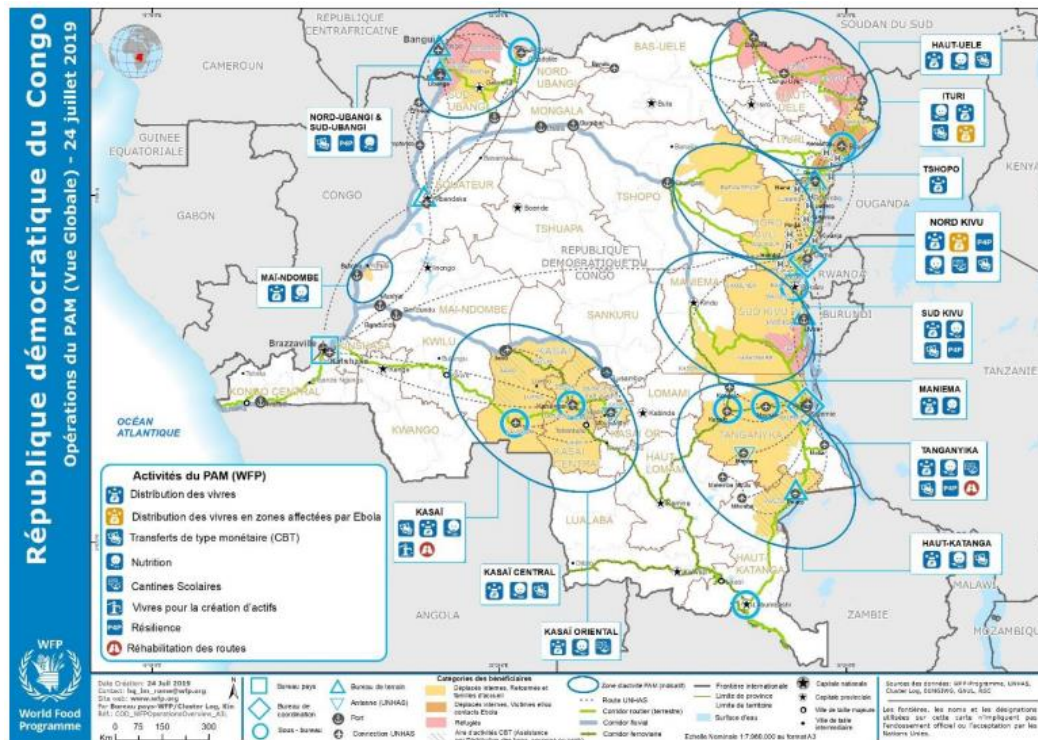
¹⁵ Deuxième enquête démographique et de santé (EDS-RDC II), 2013-2014.

¹⁶ The implications of three major new trials for the effect of water, sanitation and hygiene on childhood diarrhoea and stunting: a consensus statement, Cumming et Al., BMC Medicine, 2019.

¹⁷ Enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS)-Palu, 2018

¹⁸ Draft Country Strategic Plan (PSPP) Evaluation Report, 2020

Carte n°01 : Activités du PAM de la RDC



Source :
Rapport

d'Evaluation du Plan Stratégique Provisoire Pays (PSPP), 2020

Le programme conjoint de résilience PAM-FAO-UNICEF (JRP)

26. Les petits exploitants agricoles de la RDC sont confrontés à des défis importants, ce qui rend difficile la transition de l'agriculture de subsistance vers l'excédent et la commercialisation. Pour relever ces défis, les organisations d'agriculteurs ont besoin de soutien et d'assistance technique.

27. Le JRP promeut des systèmes alimentaires inclusifs et efficaces qui intègrent mieux les petits agriculteurs dans les chaînes de valeur de manière à améliorer leur accès aux marchés, à générer des emplois décents et à rendre disponibles des aliments nutritifs. Dans le contexte du Nord et du Sud-Kivu, l'accès sécurisé à la terre représente un défi important pour les petits exploitants agricoles, en particulier dans une région où la dynamique des conflits affecte l'accès aux ressources et aux actifs productifs. Ce problème est abordé au niveau local car le projet facilite un processus visant à améliorer l'accès et à réduire les coûts de location.

28. Le JRP a été conçu avec une vision stratégique d'intégration et convergence des actions qui concourent à la construction synergétique de la résilience socio-économique des populations cibles et au renforcement des capacités des principaux partenaires gouvernementaux aux niveaux provincial et local pour la conception et la mise en œuvre des politiques multisectorielles portant sur la nutrition, agriculture, les services sociaux de base et à une composante WASH etc.). Ainsi, la conception du RJP avait prévu que, compte tenu de la fragilité et de la situation de conflit violent au Nord et au Sud Kivu et compte tenu des causes de la famine et de la malnutrition en RDC, de se concentrer sur le renforcement de la résilience des moyens de subsistance des populations rurales vulnérables afin de maintenir leur statut alimentaire et nutritionnel face aux chocs et aux stress, et améliorer leur accès aux services sociaux de base en focalisant les efforts à différents niveaux : individus (en particulier les femmes et les enfants), ménage rural vulnérable, communauté et institutions.

29. L'approche du projet en matière de résilience est le triple nexus (humanitaire - développement - paix), qui est conforme à la stratégie de résilience du ministère fédéral allemand de la coopération économique (BMZ) pour la promotion des liens entre l'action humanitaire, le redressement et le développement, posant ainsi les bases du développement durable. De cette façon, le programme vise à soutenir des actions qui renforcent la capacité de résilience des communautés et des ménages cibles, tout en établissant le contexte pour des résultats de développement à plus long terme dans les communautés ciblées.

2. Motifs de l'évaluation

2.1. RAISON D'ÊTRE

30. Une partie essentielle de cette évaluation consiste à apprécier les résultats atteints par le JRP en RDC sur la dynamique du bien-être et de la résilience des populations, pour aider les partenaires à générer des évidences sur l'effet global et l'effet des différentes composantes afin de guider la conception des nouveaux projets de résilience basés sur le même modèle, la mise à l'échelle ou l'ajustement d'une intervention en cours.

31. Les résultats et les recommandations de l'évaluation seront exploités par les trois agences PAM-FAO-UNICEF en RDC, pour informer les parties prenantes de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la durabilité, de la cohérence et de l'appropriation des résultats. Elle permettra également d'engager des efforts coordonnés de plaidoyer en faveur de programme intégré de résilience en RDC.

2.2. OBJECTIFS

32. Le but de cette évaluation est de produire des évidences de façon impartiale et indépendante à des fins de redevabilité et d'apprentissage :

- (i) **Redevabilité** – L'évaluation vise à examiner la performance et les résultats du programme conjoint du PAM, FAO et UNICEF dans son ensemble (approche multisectorielle), ainsi que de ses différentes composantes sur la dynamique du bien-être et la résilience des populations et à en faire état.
- (ii) **Apprentissage** – L'évaluation vise également à déterminer les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non afin de tirer des enseignements, définir des bonnes pratiques et formuler des recommandations pour l'apprentissage. Elle apportera de plus des constatations fondées sur des données probantes pour éclairer la prise de décision opérationnelle et stratégique. Les résultats seront activement diffusés et les enseignements tirés intégrés dans les systèmes de partage d'enseignements pertinents. Les conclusions, recommandations et enseignements tirés par l'évaluation pourront ainsi être pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des futurs plans d'action afin de renforcer l'impact des interventions

33. L'importance de cette évaluation est de mesurer le niveau d'avancement du projet. Un manager de cette évaluation sera recruté à cet effet. Les différents chargés de suivi et évaluation du PAM, de la FAO et de l'Unicef seront impliqués à toutes étapes de l'évaluation. Une firme indépendante d'évaluation sera recrutée pour la collecte des données.

2.3. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

34. Un nombre de parties prenantes internes et externes au PAM-FAO-UNICEF sont concernées par les résultats de cette évaluation et certains d'entre eux seront consultés durant tout le processus d'évaluation et joueront un rôle dans la conception et la mise en œuvre de cette évaluation. On demandera ainsi aux parties prenantes de s'impliquer dans le processus d'évaluation, en raison de leur intérêt attendu pour les résultats de l'évaluation et de leur pouvoir relatif sur l'obtention des résultats du programme évalué.

35. Les parties prenantes internes sont essentiellement les agences PAM-FAO-UNICEF en RDC et les Bureaux Régionaux de ces agences et surtout les Unités techniques de résilience, renforcement des capacités, et d'évaluation. Les parties externes sont les services techniques du Gouvernement au niveau central, régional et local. Au niveau provincial, les agences PAM-FAO-UNICEF collabore également avec la structure qui sera recrutée pour la collecte des données. La collaboration s'étend aux autres agences des Nations Unies comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

36. Les bénéficiaires en particulier les petits exploitants agricoles les plus vulnérables et leurs communautés sont une composante incontournable des parties prenantes externes à consulter dans le

cadre de cette évaluation. En effet, la redevabilité envers les populations affectées est liée aux engagements des agences des Nations Unies d'inclure les bénéficiaires en tant que participants importants dans le travail les concernant. Ainsi, les agences sont engagées à s'assurer de l'égalité des sexes (genres), de la prise en compte des enfants pauvres et affectés par les divers conflits sociaux, et de l'engagement des femmes dans le processus d'évaluation de façon appropriée, avec la participation et la consultation des femmes, hommes, garçons et filles, personnes avec handicap, ainsi que d'autres groupes aux profils variés.

37. Les ONGs locales et internationales sont les partenaires coopérants dans la mise en œuvre des activités. Enfin, parmi les acteurs externes, il faut noter le Ministère Allemand pour le Développement International (BMZ) qui est le donateur. Le Tableau 1 présente une analyse préliminaire des parties prenantes, qui devrait être affinée et finalisée par l'équipe d'évaluation dans le cadre de l'étape de démarrage.

38. L'évaluation sollicitera les points de vue de ces parties prenantes internes et externes au PAM, FAO et UNICEF. En bref, les parties prenantes à cet exercice d'évaluation sont réparties en treize catégories :

Tableau 1 : Analyse préliminaire des parties prenantes

Parties prenantes	Intérêt et implication dans l'évaluation
Parties prenantes internes (PAM)	
1. Bureaux de pays du PAM, FAO, UNICEF en RDC	Informateurs clés et parties prenantes primaires – Responsable de la planification et de la mise en œuvre des interventions du PAM, FAO et UNICEF au niveau national. L'intérêt du bureau de pays porte sur l'apprentissage basé sur l'expérience, afin d'éclairer la prise de décision. Il leur incombe également de rendre des comptes, aussi bien en interne qu'à ses bénéficiaires et partenaires, au sujet de la performance et des résultats de ce programme. Les bureaux de pays seront impliqués dans l'utilisation des constatations de l'évaluation pour mettre en œuvre le programme ou pour décider du prochain programme et des futurs partenariats et interventions.
2. Bureaux du PAM, FAO, UNICEF sur le terrain, A l'Est de la RDC	Informateurs clés et parties prenantes primaires – Responsables de la mise en œuvre du programme au quotidien. Les bureaux de terrain assurent la liaison avec les parties prenantes aux niveaux décentralisés et sont en contact direct avec les bénéficiaires. Ils seront impliqués tout le long du processus et sont concernés par les résultats de l'évaluation.
3. Bureaux régionaux, PAM (Johannesburg, Afrique du Sud) ; FAO (Accra, Ghana) et UNICEF (Dakar, Sénégal)	Informateurs clés et parties prenantes primaires – Responsables à la fois de la supervision des bureaux de pays, de l'encadrement et de l'appui technique, la direction des bureaux régionaux de ces trois agences des Nations Unies porte leur intérêt sur le compte rendu indépendant et impartial des performances opérationnelles ainsi que sur les enseignements à tirer des constatations issues de l'évaluation en vue de les appliquer aux autres bureaux de pays. Les bureaux régionaux seront impliqués dans la planification des prochains programmes, et devront donc s'appuyer sur les constatations tirées de cette évaluation pour fournir une orientation stratégique, un soutien au programme et une supervision. Les responsables régionaux de l'évaluation apportent leur soutien constant aux bureaux de pays et aux bureaux régionaux pour garantir la conduite d'évaluations décentralisées de qualité, crédibles et utiles.
4. Divisions du siège au PAM, FAO et UNICEF	Informatrices clés et parties prenantes primaires – Les divisions du PAM, FAO, UNICEF au siège sont chargées de la publication et de la supervision du déploiement des lignes directrices normatives sur les thèmes, les activités et les modalités des programmes de l'organisation, ainsi que des politiques et stratégies générales. Elles s'intéressent également aux enseignements qui ressortent de cette évaluation, car beaucoup d'entre eux peuvent se révéler

	<p>pertinents au-delà de la zone géographique concernée. Les unités du siège concernées doivent être consultées dès l'étape de planification pour garantir que les considérations clés ayant trait aux politiques, stratégies et programmes sont comprises dès le début de l'évaluation. Elles peuvent utiliser l'évaluation à des fins d'apprentissage et de redevabilité plus vastes.</p>
<p>5. Bureaux d'évaluation au PAM, FAO et UNICEF</p>	<p>Parties prenantes primaires – Les Bureaux d'évaluation ont un intérêt à assurer que les évaluations décentralisées constituent des examens de qualité, crédibles et utiles qui respectent les dispositions d'impartialité ainsi que les rôles et le devoir de redevabilité de diverses parties prenantes à échelle décentralisée telles qu'identifiées dans la politique d'évaluation. Les Bureaux peuvent s'appuyer sur les constatations de l'évaluation, le cas échéant, pour contribuer aux évaluations centralisées, aux synthèses d'évaluation ou à d'autres produits d'apprentissage.</p>
<p>6. Conseil d'administration du PAM</p>	<p>Partie prenante primaire – Le Conseil d'administration au PAM assure la supervision finale des programmes du PAM et leur fournit des lignes directrices. Cet organe directeur du PAM a tout intérêt à être informé de l'efficacité des programmes du PAM. Etant une évaluation décentralisée, elle ne sera pas présentée au Conseil d'administration, mais ses constatations pourront contribuer à l'élaboration de synthèses thématiques ou régionales ainsi qu'aux processus d'apprentissage de l'organisation.</p>
<p>Parties prenantes externes</p>	
<p>7. Bénéficiaires</p>	<p>Informateurs clés et parties prenantes primaires/secondaires – En tant que destinataires finaux, les bénéficiaires sont intéressés par l'évaluation du PAM déterminant si l'assistance fournie est adéquate et efficace. À ce titre, on déterminera le niveau de participation à l'évaluation des femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes et l'on cherchera à obtenir leurs points de vue respectifs.</p>
<p>8. Gouvernement Local/National</p>	<p>Informateur clé et partie prenante primaire – Le gouvernement a un intérêt direct pour l'évaluation et cherchera ainsi à savoir si le programme de résilience dans l'Est du pays sont alignées sur ses priorités et harmonisées avec les actions d'autres partenaires, et si elles atteignent les résultats attendus. Son intérêt se porte particulièrement sur le renforcement des capacités, le transfert de responsabilité et la pérennisation. Si cela est pertinent, plusieurs ministères peuvent être partenaires dans la conception et la mise en œuvre des activités de résilience avec les agences des Nations Unies partenaires dans ce programme.</p>
<p>9. Équipe de pays des Nations Unies</p>	<p>Partie prenante secondaire – L'action harmonisée de l'équipe de pays des Nations Unies doit contribuer à la réalisation des objectifs du gouvernement en matière de développement. Elle a par conséquent un intérêt à assurer que le programme de résilience est efficace dans sa contribution aux efforts communs des Nations Unies. Divers organismes sont également des partenaires directs au niveau des politiques et des activités.</p>
<p>10. Organisations non gouvernementales (ONG) : CAAP TUJENGE, CEDERU, UMOJA IN ACTION, UPDDHE, AFEDEM</p>	<p>Informatrices clés et parties prenantes primaires – Plusieurs ONG travaillent en partenariat avec le trio PAM-FAO-UNICEF dans la mise en œuvre de certaines activités tout en assurant leurs propres interventions. Les résultats de l'évaluation peuvent avoir une incidence sur les modalités de mise en œuvre, les orientations stratégiques ainsi que les partenariats futurs. Les ONG s'appuieront sur les constatations de l'évaluation pour mettre en œuvre des programmes.</p>

11. Donateur : BMZ Allemagne	Parties prenantes primaires/secondaires – Ce programme de résilience est financé par BMZ qui a un intérêt à savoir si leurs fonds mobilisés ont contribué à la réalisation des objectifs tels que conçus et si les bénéficiaires en ont profité pour être socio-économiquement plus résilients.
12. Les clusters de sécurité alimentaires, éducation, etc.	Parties prenantes secondaires - Les clusters de sécurité alimentaire et éducation utiliseront les résultats de l'évaluation pour s'informer et décider des ajustements à faire dans leurs interventions respectives.
13. TMB & FEC,	Parties prenantes secondaires - La TMB (Trust Merchant Bank est partenaire dans les distributions du cash aux bénéficiaires tandis que la FEC (Fédération des entreprises du Congo) offre des conseils dans la commercialisation. Ces parties prenantes contribuent à l'efficacité dans la chaîne des résultats au niveau des bénéficiaires

3. Sujet de l'évaluation

3.1. SUJET DE L'ÉVALUATION

39. Cette évaluation va couvrir tout le programme dans son ensemble pour apprécier les résultats du programme sur le bien-être des populations bénéficiaires ainsi que les résultats spécifiques de chacune de ses composantes sur les conditions de vie et de bien-être de ces populations bénéficiaires. Elle permettra d'évaluer, sur chacun des objectifs définis, et la pertinence des choix effectués en matière (i) stratégie de mise en œuvre mais également (ii) les types de partenariat opérationnel avec les organisations locales et les instances gouvernementales.

40. Il convient de rappeler que de 2018-2020, le PAM et la FAO ont mis en œuvre un programme conjoint de résilience financé par l'Allemagne au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, qui vise à renforcer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des petits exploitants afin de soutenir la paix et la stabilisation dans les zones ciblées. Parmi les réalisations obtenues, on peut citer :

- La création de 600 organisations paysannes couvrant 28 356 ménages (dont 62 pour cent sont dirigés par des femmes) dans les deux provinces ;
- La fourniture d'un premier cycle d'alphabétisation à 5 180 femmes et d'activités génératrices de revenus pour autonomiser les femmes ;
- La sensibilisation continue et campagnes de lutte contre les préjugés et de promotion de l'égalité des sexes dans les domaines de la mise en œuvre parmi les femmes et les hommes.
- La formation de 46 animateurs internes et de 8 animateurs externes ; l'achat d'outils agricoles d'une valeur de 75 930 dollars EU qui sera distribué prochainement ;
- La construction de 20 entrepôts et plates-formes de séchage ; et la remise en état de 175 km de routes de desserte grâce à la participation de travaux contre rémunération avec la participation de 15 000 agriculteurs. Cette combinaison d'activités répond aux besoins alimentaires immédiats des petits exploitants agricoles tout en renforçant l'accès à long terme aux actifs et au marché.

41. De même depuis 2017, l'UNICEF et ses partenaires ont fourni à 82.000 enfants déplacés, réfugiés et retournés un accès à des espaces de socialisation, de jeu et d'apprentissage. Plus de 209.000 enfants atteints de malnutrition aiguë sévère ont été traités et 1,88 million d'enfants ont été vaccinés contre la rougeole. L'UNICEF a fourni des médicaments pour le traitement de 35.000 cas de choléra et des colis de réponse à 764.000 personnes se trouvant dans des zones à haut risque de choléra. L'UNICEF a utilisé le mécanisme de Réponse Rapide aux Mouvements de Populations (RRMP) à l'est du pays et dans la région du Kasaï pour fournir des articles ménagers essentiels et des contributions monétaires inconditionnelles ainsi que pour assurer l'accès à l'éducation et à l'eau, assainissement et hygiène à plus de 866.000 personnes.

42. L'évaluation actuelle portera sur l'appui apporté par les trois agences des Nations Unies PAM-FAO-UNICEF pour réaliser les quatre principales fonctions que sont : (1) l'augmentation de la production et la productivité agricoles grâce à des approches durables et sensibles à la nutrition, (2) Renforcement des moyens de subsistance des communautés et des ménages vulnérables, (3) Amélioration de la santé des familles, (4) renforcement des structures et des organisations communautaires. Elle permettra d'évaluer, sur chacune de ces quatre fonctions, la pertinence des choix effectués en matière (i) de ciblage des bénéficiaires mais également (ii) d'appui opérationnel. Alors que les trois derniers résultats sont conjointement exécutés par les trois agences, la première fonction sera entièrement exécutée par la FAO. Le budget total est estimé à 120 millions d'Euros, soit respectivement, 37 pour cent pour le PAM (44 603 940,34 €), 33 pour cent pour la FAO (39 584 442,45 €) et 30 pour cent pour l'UNICEF (35 811 617,21 €).

43. Le cadre logique du Programme, la matrice des résultats ainsi que les activités, disponibles en annexe 6 de ce document, décrit les résultats attendus à court et moyen terme, les indicateurs de performance ainsi que les activités menées par le PAM, la FAO et l'UNICEF dans le cadre de la mise en place du JRP.

44. Les trois agences mettront en œuvre le programme conjoint de résilience dans les trois zones de santé, soit 60 villages et 14 groupements ciblant 30 000 ménages, et 101 788 individus pour l'assistance nutritionnelle et 410 000 bénéficiaires indirects. Dans ces zones, 30 000 ménages de petits exploitants agricoles (180 000 personnes) bénéficieront de l'ensemble intégré de services offerts par le PAM, la FAO et l'UNICEF afin de renforcer leur résilience socio-économique.

45. Dans le cadre de l'intervention de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë (PCMA), 255 agents de santé communautaires (des villages ciblés, mais ne faisant pas nécessairement partie des 30 000 ménages ciblés) recevront un renforcement des capacités (formation de 5 jours) et des fournitures médicales de base afin qu'ils puissent fournir des services de nutrition communautaires de qualité.

46. Pour l'Éducation pour la consolidation de la paix, 135 enseignants, 90 membres des comités de parents (COPA) de 45 écoles recevront une formation sur la consolidation de la paix et la gouvernance scolaire et 14 850 enfants recevront des kits sportifs et récréatifs. Les 45 écoles seront ciblées en fonction des villages ciblés pour s'assurer qu'elles couvrent les enfants venant de ces villages. Les mêmes 14 850 enfants bénéficieront de la construction de latrines améliorées et des points de lavage des mains seront installés dans les écoles (intervention WASH : écoles saines).

47. Le Programme prévoit également que 2 216 adolescents vulnérables non scolarisés des villages ciblés (dont certains ne font pas nécessairement partie des 30 000 ménages) bénéficieront d'interventions de réinsertion socioéconomique qui seront identifiées en collaboration avec le ministère des Affaires sociales au niveau provincial.

48. Parmi les 101 788 enfants et femmes enceintes et allaitantes figurent : 28 000 enfants de 0 à 59 mois et femmes enceintes et allaitantes qui recevront un traitement Malnutrition Aigüe Modérée (MAM). 4 839 enfants (0-59 mois) qui recevront un traitement de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS). Le programme fournira une couverture de 100% et traitera les 4 839 cas dans les unités d'alimentation thérapeutique (TFU) et les centres de réadaptation nutritionnelle (NRC). 68 949 enfants (0-59 mois) et femmes enceintes et allaitantes qui recevront des soins nutritionnels préventifs.

49. Il convient de noter qu'il n'est actuellement pas possible d'estimer le chevauchement exact entre ces deux groupes de bénéficiaires (MAM et MAS). L'enregistrement biométrique des bénéficiaires dans SCOPE aidera les trois agences à voir le chevauchement et une estimation plus précise pourra être fournie à la fin de la première année de mise en œuvre.

50. Toutes les personnes dans les 3 zones de santé bénéficieront des services WASH, y compris la construction de latrines améliorées, de douches, d'infrastructures de gestion des déchets organiques et biomédicaux.

51. Pour que cela soit réalisé, les hypothèses sous-jacentes clés suivantes doivent être maintenues :

- La situation politique et de sécurité dans les zones géographiques ciblées restera stable, sans autres chocs significatifs qui pourraient entraîner un déplacement de la population des emplacements ciblés et/ou compromettre l'accès aux emplacements ciblés.
- Participation active de la communauté au projet.

- Les épidémies, telles que le COVID-19 et Ebola, ne vont pas éroder davantage les capacités communautaires et nationales, que ce soit au niveau économique ou sanitaire, et n'empêcheront pas la poursuite et/ou l'intensification des efforts de renforcement de la résilience.

3.2. PORTEE DE L'ÉVALUATION

Le champ de l'évaluation aura :

Une portée thématique

52. Le financement a été utilisé pour relancer la production agricole et les marchés des produits de base, lutter contre l'insécurité alimentaire, accroître l'accès au crédit, améliorer les infrastructures communautaires et promouvoir la consolidation de la paix. L'intégration de l'UNICEF dans le partenariat FAO-PAM a été faite dans le but d'élargir le champ des interventions pour inclure la lutte contre la malnutrition, en améliorant l'accès aux services sociaux de base en mettant l'accent sur les femmes et les enfants. Des éléments d'assainissement et d'hygiène de l'eau (WASH) au programme tripartite ont été ajoutés pour renforcer les soins de santé publics.

53. Les effets escomptés portent sur les aspects relatifs à :
- (i) L'augmentation de la production agricole et de la productivité des petits exploitants agricoles vulnérables grâce à des approches durables et sensibles à la nutrition ;
 - (ii) Au renforcement des moyens de subsistance des communautés et des ménages vulnérables, en particulier les ménages dirigés par les femmes grâce à un meilleur accès aux marchés et une diversification des revenus ;
 - (iii) À l'amélioration de la santé et du bien-être de la famille grâce à un accès accru aux services sociaux de base pour les ménages et les communautés (nutrition de qualité, WASH essentiel, accès à l'éducation de base) ;
 - (iv) Au renforcement des structures et organisations communautaires pour promouvoir l'équité entre les sexes, la paix et la cohésion sociale.

54. Un accent particulier sera porté sur la prise en compte systématique de la dimension genre, les enfants et les populations autochtone dans cette évaluation.

Une portée géographique

55. L'évaluation sera menée dans les territoires de Walikale, Masisi, Rutshuru et Nyiragongo dans la province du Nord Kivu et les territoires de Mwenga, Walungu, Uvira et Kalehe dans la province du Sud Kivu.

Une portée chronologique

56. La période d'évaluation couvre toute la période de mise en œuvre du programme permettant d'accorder un regard d'ensemble sur tous les critères d'évaluation. Elle s'étendra de septembre 2023 à avril 2024.

4. Approche, méthodologie et considérations éthiques de l'évaluation

4.1. CRITÈRES ET QUESTIONS ET DE L'ÉVALUATION

57. Cette évaluation sera conduite en se basant sur les cinq critères de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficacité, impact et durabilité dans une moindre mesure) et deux critères additionnels que sont la cohérence et, le genre et l'équité.

58. L'évaluation abordera les questions clés suivantes qui seront ensuite davantage développées et adaptées par l'équipe d'évaluation dans une matrice d'évaluation détaillée au cours de l'étape de

démarrage. Collectivement, les questions ont pour but de mettre en évidence les enseignements clés et la performance du programme qui pourraient éclairer les décisions stratégiques et opérationnelles.

59. Quelques orientations sur des questions d'évaluation : il a été proposé de retenir des questions portant sur (i) Résilience des communautés et des ménages, (ii) Approche multisectorielle, (iii) Autonomisation des femmes, (iv) Profil de ménages socioéconomique, et (v) Transfert d'actifs productifs. En complémentaires, les questions portant sur (a) la mise en place de mécanisme de résilience pour le développement, (b) facteurs contribuant à la bonne/empêchant la réussite d'intervention, (c) production agricole, capacité de résiliences, sécurité alimentaire, et (d) cohésion sociale et consolidation de la paix. L'évaluation fournira des réponses aux questions suivantes :

Tableau 2 : Questions et critères de l'évaluation

Questions de d'évaluation		Critères
QE1 – Dans quelle mesure et comment les objectifs et la conception du programme répondent-ils aux besoins, politiques et priorités des bénéficiaires au niveau national, provincial, communautaire, ménages et individus, et continuent-ils à le faire si les circonstances changent ?		Pertinence
1.1.	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les résultats du projet sont pertinents vis-à-vis des priorités stratégiques du pays, du bailleur de fonds et des agences d'exécution 	
1.2	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure et comment l'approche multisectorielle de mise en œuvre du programme de résilience a-t-elle permis d'atteindre les objectifs (extrants, Résultats et Impacts) qui étaient assignés au programme ? 	
1.3	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure le programme dans son ensemble (approche multisectorielle), ainsi que ses différentes composantes, est-il aligné au renforcement de la résilience au niveau des communautés et des ménages ? 	
1.4	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure et comment le programme répond-il aux besoins des ménages et communautés bénéficiaires en termes de de renforcement de capacités de production agricole, d'amélioration de l'accès aux marchés, aux technologies et intrants agricoles, aux services sociaux de base, d'instructions des femmes (savoir lire et écrire) et de développement d'activités génératrices de revenus. 	
1.5	<ul style="list-style-type: none"> Comment les activités liées au genre et aux jeunes vulnérables ont été identifiées, convenues avec les bénéficiaires et mises en œuvre ? 	
QE2 – Dans quelle mesure et comment le programme de résilience a-t-il atteint ses objectifs et ses résultats, y compris les résultats différentiels entre les groupes ?		Efficacité
2.1	Dans quelle mesure le programme a-t-il atteint ses objectifs de renforcement des capacités de résilience socio-économique des petits exploitants agricoles et des populations vulnérables dans les communautés ciblées des provinces du Nord et du Sud-Kivu dans les domaines (i) de la sécurité alimentaire, (ii) des moyens de subsistance et (iii) de l'accès aux services sociaux de base ?	
2.2	Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il contribué à l'objectif global de paix et de stabilisation ?	
2.3.	Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes ?	
2.4	Dans quelle mesure le programme a-t-il renforcé les capacités organisationnelles, individuelles et institutionnelles pour favoriser l'atteinte des résultats ?	

2.5	Les interventions du programme ont-elles permis l'amélioration des connaissances et l'adoption de pratiques favorables à une bonne alimentation diversifiée, à la santé, à la gestion des ressources naturelles, à l'amélioration des pratiques culturelles, à la diversification des sources de revenus ?	
QE3 – Dans quelle mesure et comment les ressources financières, les ressources humaines et les fournitures étaient-elles suffisantes (quantité), adéquates (qualité), distribué/déployé de manière économique et en temps opportun ?		Efficience
3.1	• Dans quelle mesure les partenariats ont-ils permis de réduire les coûts d'exécution des programmes ?	
3.2	• Y avait-il d'autres stratégies alternatives qui auraient pu être mises en place pour atteindre le même niveau de résultat, mais à un moindre coût ?	
3.3	• Les différentes stratégies de suivi-évaluation étaient-elles adaptées pour mesurer les résultats de l'approche, permettre l'ajustement de la mise en œuvre du programme ? Et Comment pourraient-elles être améliorées ?	
QE4– Dans quelle mesure et comment le programme a généré d'importants effets positifs ou négatifs, intentionnels ou non, de niveau supérieur ?		Impact
4.1	• Le Programme a-t-il apporté une contribution importante aux résultats observés ?	
4.2	• Pourquoi le/les résultat s'est/se sont-ils produits ?	
4.3	• Qu'est-ce qui montre que le Programme a influencé les résultats observés ?	
4.4	• Y-a-t-il des indications que d'autres facteurs/interventions autres que ceux du programme de résilience contribué à améliorer la résilience du système alimentaire des petits exploitants et d'une production agricole garante d'une bonne nutrition ?	
QE5– Dans quelle mesure les bénéfices nets continuent, ou sont susceptibles d'être pérennes après la clôture du programme ?		Durabilité
5.1	• Le programme a-t-il mis en œuvre des mesures et des mécanismes pour que les activités nécessitant des ressources financières se poursuivent à l'avenir sans l'appui de BMZ- KfW ?	
5.2	• Le programme a-t-il identifié les risques majeurs pouvant menacer la durabilité et mis en place des conditions et mécanismes de gestion de ces risques ?	
5.3	• Les choix stratégiques, budgétaires et opérationnels effectués sont-ils de nature à assurer une prise en charge effective et durable du Programme de Resilience BMZ-KfW par le gouvernement ?	
5.4	• Comment est-ce que les communautés bénéficiaires et les partenaires institutionnels se sont approprié le programme et ses acquis ?	
5.5	• L'adhésion des bénéficiaires et autres parties prenantes à l'adoption du programme de résilience et de ses composantes est-elle influencée par des facteurs internes et externes ?	
5.6	• Les effets ou les changements observés sont susceptibles d'induire d'autres changements espérés ?	
QE6 – Dans quelle mesure et comment les interventions du PAM, de la FAO et de l'UNICEF produisent-elles des résultats qui se renforcent (s'interfécondent) mutuellement – cohérence interne – et qui sont complémentaires à celles mises en œuvre par les autres		Cohérence

partenaires (ONG, Agences des Nations Unies) et les structures gouvernementales – cohérence externe ?		
6.1	<ul style="list-style-type: none"> Les interventions du programme sont-elles complémentaires et coordonnées pour l'atteinte des objectifs de l'approche nexus « humanitaire-développement-paix » ? 	
6.2	<ul style="list-style-type: none"> Comment est-ce que les activités de consolidation de la paix ont-elles contribué à renforcer la résilience des secteurs de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de l'agriculture et des autres secteurs générateurs de revenus non agricoles ? 	
6.3	<ul style="list-style-type: none"> Les interventions des partenaires sont-elles complémentaires à celles mises en œuvre par les autres partenaires et les gouvernements pour atteindre les plus vulnérables ? 	
QE7 – Comment est-ce que et dans quelle mesure le programme a-t-il contribué aux dimensions genre, droits humains, et équité ?		Adéquation Genre et droits humains, équité
7.1	<ul style="list-style-type: none"> Le ciblage des interventions y compris des bénéficiaires et les choix des modalités et valeurs à transférer sont-ils basés sur des analyses pertinentes ? 	
7.2	<ul style="list-style-type: none"> Les conclusions et recommandations de ces analyses sont-elles mises en œuvre et quels sont les effets non voulus liés au ciblage des bénéficiaires ? 	
7.3	<ul style="list-style-type: none"> Le programme a-t-il analysé et géré de façon stratégique, programmatique et opérationnelle les risques et les opportunités, par exemples liés aux dynamiques contextuelles des zones d'intervention, de protection et de genre ? 	
7.4	<ul style="list-style-type: none"> Les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception, l'exécution du programme, la participation équitable et le renforcement de capacités ? 	
7.5	<ul style="list-style-type: none"> Le programme a-t-il identifié et éliminé les inégalités qui empêchent les filles, les femmes, personnes vulnérables, et/ou autres personnes de diverses couches sociales de participer au processus de prise de décisions au niveau des ménages et des communautés ? 	

60. **Critères de priorisation des questions :** Pendant l'atelier organisé par les agences de mise œuvre du programme à évaluer, les participants ont indiqué que la disponibilité de données, l'habilité de prendre des décisions, l'intérêt vis-à-vis des questions / variables, la faisabilité technique, et le coût primeront dans la priorisation des questions d'évaluation. L'équipe d'évaluation en consultation avec le Gestionnaire d'Évaluation et les points focaux des agences au niveau pays et/ou régional doivent choisir une approche qui répond aux besoins et contraintes contextuels (par exemple, en tenant compte du temps restant avant la fin du programme). En particulier les questions liées à l'impact et à la durabilité du Programme de résilience pourront être formulées et analysées dans une perspective qui va au-delà de la période de mise en œuvre du Programme en utilisant des méthodes et approches appropriées.

4.2 APPROCHE DE L'ÉVALUATION ET MÉTHODOLOGIE

61. Dans toutes les analyses faites pour cette évaluation, les considérations liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes doivent explicitement être présentes dans toutes les questions et sous-questions de l'évaluation pour s'assurer que les points de vue des hommes, des femmes, des garçons et des filles, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et autres groupes marginalisés sont pris en compte dans le processus d'évaluation. Dans la mesure du possible, toutes les données doivent être ventilées et présentées par sexe.

62. La méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation au cours de l'étape de mise en route. Elle doit :

- Utiliser les critères d'évaluation pertinents énumérés ci-dessus ;
- Utiliser une matrice d'évaluation visant à répondre aux questions clés de l'évaluation, tout en tenant compte des défis concernant la disponibilité des données, du budget, l'état d'avancement du Programme et des contraintes de temps ;
- Utiliser des méthodes appropriées pour évaluer les impacts en tenant l'existence, la qualité et la fiabilité des données de références, y compris le recours à des études de cas, etc. ;
- Garantir, grâce au recours à des méthodes mixtes, que les femmes, les filles, les hommes et les garçons de différents groupes participent et que leurs propos sont entendus et utilisés ;

63. La méthodologie choisie doit porter attention à l'impartialité et à la minimisation des biais en s'appuyant sur des méthodes mixtes (quantitatives, qualitatives, participatives, etc.) et différentes sources de données primaires et secondaires systématiquement triangulées (documents provenant de différentes sources, diversité des parties prenantes dont les bénéficiaires, observation directe sur différents sites, entre évaluateurs, d'une méthode à l'autre, etc.). Elle tiendra compte de tous les défis concernant la disponibilité, la validité et/ou la fiabilité des données, ainsi que de toute contrainte de budget, d'accès aux sites ou de temps. Les questions de l'évaluation, les pistes d'enquête, les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte de données seront rassemblés dans une matrice d'évaluation qui constituera la base de l'approche d'échantillonnage et des instruments de collecte et d'analyse des données (études documentaires, guides d'entretien et d'observation, questionnaires d'enquête, etc.).

64. Le protocole d'évaluation qualitative de l'impact (QuIP) ([Annexe 7](#)) devrait être l'une des méthodes à utiliser dans cette évaluation conjointe pour évaluer la contribution du programme aux changements attendus dans la vie des bénéficiaires. Compte tenu de son importance, l'équipe d'évaluation devra produire des preuves de la qualité d'un travail similaire qu'ils ont effectué à un niveau élevé dans le passé, l'équipe d'évaluation devra produire des preuves d'études antérieures de QuIP ou d'études similaires démontrant une expertise et une expérience dans l'utilisation de l'approche QuIP

65. Le plan méthodologique détaillé doit inclure dans la mesure du possible la désagrégation des données primaires recueillies par sexe, âge, niveau d'éducation, niveau de vulnérabilité, et autres variables socio-démographiques pertinentes. Il doit inclure une section spécifique relative à l'intégration de la dimension genre, comment les bénéficiaires seront sélectionnées, et quel type d'information recherchée. Les constatations doivent comporter une discussion sur les effets recherchés et non recherchés des interventions sur l'égalité des sexes et l'équité. Le rapport doit contenir des enseignements, des défis ou des recommandations pour mener des évaluations qui tiennent compte des questions de genre et d'équité à l'avenir.

66. Compte tenu de la situation sécuritaire à l'Est de la RDC, *la méthodologie doit présenter une matrice des risques ainsi que des mesures d'atténuation*. Au besoin, l'évaluation fera recours à la collecte des données à distance en utilisant diverses approches.

67. Une note de cadrage devra indiquer, pour chacune des questions de l'évaluation, les informations suivantes : quelles méthodes et quels outils de collecte de données seront utilisés pour y répondre, auprès de qui les données en question seront collectées (y compris la stratégie d'échantillonnage, les études cas), quelles méthodes d'analyse seront utilisées pour interpréter lesdites données, quelles mesures seront adoptées afin d'assurer la qualité de l'évaluation. Ce rapport de démarrage devra être approuvée par le Groupe de Référence avant sa finalisation.

4.3. ÉTUDE D'ÉVALUABILITÉ

68. Une évaluation de l'évaluabilité (EE) sera conduite. Dans le cadre du rapport de démarrage ou de cadrage, une revue documentaire sera faite pour circonscrire l'évaluation et identifier les méthodes appropriées. L'EE comprendra des questions clés sur :

- La conception et le cadre de résultats. Il s'agira de voir dans quelle mesure le cadre logique actuel du programme et la théorie du changement est solide et intègre tous les résultats pertinents pour le programme.

- La mesurabilité. Il s'agira de voir si des indicateurs, des outils, des systèmes et des ressources appropriés ont été mis en place et utilisés pour le suivi, l'établissement de rapports et l'apprentissage sur les progrès et les résultats. Les données existantes sont-elles appropriées pour couvrir la portée prévue de l'évaluation ?

69. Les rapports annuels du PAM, FAO, et d'UNICEF, du gouvernement et/ou des autres Organisations de la Société Civile (OSC) ayant intervenu dans le programme seront partagés avec l'équipe d'évaluation pour contribuer à la mesure des résultats de ce programme. De même, Il y a plusieurs évaluations à venir en RDC qui devraient servir de sources de données possibles (par le biais d'un examen de documents et/ou d'entretiens avec les parties prenantes associées), y compris l'évaluation décentralisée de l'Initiative de la Résilience au Niger, en RDC et en Somalie des agences basées à Rome, et le Rapport de diagnostic sur le genre et la cohésion sociale qui couvre le territoire Walungu dans la province du Sud-Kivu.

70. Par une méthode de triangulation, les évaluateurs doivent garantir la crédibilité et la validité des résultats. L'équipe d'évaluation reconstruira la théorie du changement pour le programme sur la base d'une analyse documentaire et d'entretiens avec les parties prenantes.

71. L'EE analysera explicitement les méthodes de collecte des données. Cette étude s'attèlera à vérifier les données existantes et leur complétude et fiabilité (y compris les données de référence), des difficultés à comparer les ensembles de données, des lacunes quant à la qualité des données ventilées par sexe, notamment des données concernant les effets directs spécifiques au genre, un renouvellement fréquent du personnel, limitant la mémoire institutionnelle, la clarté du cadre de référence par rapport auquel l'évaluation sera réalisée et l'applicabilité du cadre logique du sujet de l'évaluation.

72. Suite aux contraintes liées à la pandémie de COVID-19, les activités de collecte ont été perturbées au démarrage du programme. C'est pourquoi, la situation de référence n'a pas eu lieu. Dans ces conditions, l'évaluation d'impact ne pouvait pas avoir lieu non plus. A la place, il a été proposé une évaluation décentralisée sommative. L'équipe d'évaluation considérera ce défi en matière de comparaison et proposera des mesures appropriées afin de disposer des données minimales sur les divers groupes d'acteurs de mise en œuvre.

73. L'EE devra estimer la disponibilité des éléments suivants : indicateurs pertinents et quantifiables, objectifs mesurables, cibles claires, données sur les produits et les effets directs (suivi), et documentation sur les hypothèses émises et leur vérification dans le temps.

74. Cette étude éclairera la collecte de données et le choix des méthodes d'évaluation. L'équipe d'évaluation devra systématiquement vérifier l'exactitude, la cohérence et la validité des données et informations recueillies, et reconnaître toutes les possibles limitations et réserves à même de tirer des conclusions en utilisant ces données pendant la phase d'élaboration de rapports.

4.4. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

75. L'évaluation doivent être conformes aux standards et normes d'éthiques du PAM et [aux directives éthiques du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation \(GNUE\)](#)¹⁹ pour les évaluations, ainsi que toute réglementation du pays en matière d'enquête et de collecte de données. Par conséquent, le cabinet sélectionné pour réaliser l'évaluation est responsable de la préservation et de la garantie des considérations éthiques à toutes les étapes du processus d'évaluation.

76. Le cabinet d'évaluation est responsable de la gestion de l'ensemble des risques et questions éthiques potentiels et doit mettre en place, en concertation avec le gestionnaire de l'évaluation, des procédures et des systèmes permettant d'identifier, de signaler et de résoudre toute question éthique qui pourrait survenir au cours de la mise en œuvre de l'évaluation

77. Les membres de l'équipe et le gestionnaire de l'évaluation ne doivent pas avoir été impliqués dans la conception, la mise en œuvre ou le suivi du programme sujet de l'évaluation au sein du PAM, FAO ou UNICEF ni avoir tout autre conflit d'intérêts potentiel ou apparent. Tous les membres de l'équipe d'évaluation seront soumis aux [directives éthiques du GNUE 2020](#), notamment l'engagement de conduite éthique, ainsi qu'aux notes techniques du PAM relatives au genre. On s'attend à ce que l'équipe d'évaluation et les personnes qui participent directement à l'évaluation au moment de l'émission du bon de commande

¹⁹ UNEG. 2020. [Detail of UNEG Ethical Guidelines for Evaluation \(unevaluation.org\)](https://unevaluation.org/)

signent une entente de confidentialité et un engagement à respecter une conduite éthique. Ces modèles seront fournis par le bureau de pays lors de la signature du contrat.

78. Pour s'assurer que les principes éthiques clés pour la conduite d'une évaluation impliquant des sujets humains sont respectés, chaque répondant potentiel recevra des informations complètes sur l'évaluation, y compris le but et les avantages potentiels de l'évaluation, leurs droits et la manière dont les informations collectées seront utilisées. Ils seront également informés que toutes les données seront conservées de manière confidentielle et ne seront accessibles qu'aux membres de l'équipe d'évaluation. Le consentement verbal sera recueilli auprès de tous ceux qui acceptent de participer. Si les enfants sont censés participer aux entretiens, le rapport initial et la méthodologie (y compris les outils de collecte de données, les formulaires de consentement et les protocoles de protection) devront se conformer aux normes et standards décrits dans le document « *Recherche Ethique Impliquant les enfants* »²⁰

4.5. ASSURANCE QUALITÉ

79. Les cabinets d'évaluation soumissionnaires devront s'assurer d'un mécanisme qualité continu et mis en œuvre par un expert expérimenté dans les évaluations similaires, sensibles aux attentes du PAM et indépendant de l'équipe d'évaluation et qui peut garantir la qualité des produits de l'évaluation. La Liste de Contrôle pour l'Assurance Qualité adéquate sera utilisée à chaque étape afin de garantir la qualité du processus et des produits de l'évaluation. La finalité est d'assurer que le processus et ses produits soient conformes aux bonnes pratiques internationales en matière d'évaluation.

80. Le système d'assurance qualité de cette évaluation décentralisée sera donc conforme au système d'assurance qualité des évaluations décentralisées qui se fondent sur les normes et règles du GNUE et sur les bonnes pratiques de la communauté internationale de l'évaluation.

81. Le gestionnaire de l'évaluation assurera que l'évaluation progresse conformément au guide de procédures et procédera à un contrôle rigoureux de la qualité des produits de l'évaluation avant leur finalisation. Afin d'améliorer la qualité et la crédibilité de cette évaluation décentralisée, le PAM sollicitera le service externe d'appui à la qualité géré directement par le Bureau de l'évaluation du PAM.

82. Le gestionnaire de l'évaluation transmettra l'appréciation et les recommandations formulées par le service externe d'appui à la qualité au chef d'équipe, lequel tiendra compte de ces informations au moment de finaliser les rapports de démarrage et d'évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité des processus conformément aux normes et règles du GNUE, l'équipe devra justifier les raisons pour lesquelles elle n'a pas pris en compte certains commentaires au moment de finaliser le rapport.

83. L'équipe d'évaluation devra s'assurer de la qualité des données (fiabilité, cohérence et exactitude) tout au long des phases de collecte, de synthèse, d'analyse et de production de rapports.

84. Le gestionnaire d'évaluation garantira l'accès à l'équipe d'évaluation de tous les documents pertinents conformément aux dispositions de la directive du PAM CP2010/001 sur la divulgation d'Informations.

85. Tous les produits livrables de l'équipe d'évaluation feront l'objet d'un examen minutieux d'assurance qualité par la société d'évaluation, le gestionnaire de l'évaluation, le comité d'évaluation et le groupe de référence conformément au système d'assurance qualité des évaluations du PAM, avant leur envoi au service externe d'assurance qualité.

86. Tous les rapports d'évaluation finaux feront l'objet d'une évaluation ultérieure (post-hoc) de la qualité réalisée par une entité indépendante en suivant un processus géré par le Bureau de l'évaluation du PAM. Les résultats complets de cette évaluation ultérieure de la qualité ainsi que le rapport d'évaluation seront publiés et partagés dans les domaines avec accès public.

87. Le système d'assurance qualité prévu garantit qu'aucune interférence avec les vues et l'indépendance de l'équipe d'évaluation mais fourni suffisamment de contrôle pour que le rapport contient les preuves nécessaires d'une façon claire et convaincante sur lesquelles les conclusions de l'évaluation

²⁰ Powell, MA; Taylor, N. Fitzgerald, R. Graham, A. & Anderson, D. 2013. *Ethical Research Involving Children*. Innocenti Publications, UNICEF Office of Research - Innocenti, Florence.

seront basées. L'équipe d'évaluation s'assurera de l'accès aux documents pertinents respectant les directives de confidentialité des informations.

5. Organisation de l'évaluation

88. Pour une utilisation clairement définie et explicitement inclusive, les parties prenantes ont mené des discussions en avance portant sur le type d'évaluation nécessaire ainsi que des paramètres généraux propres à mener à bien cette évaluation. Dans cette phase préparatoire, l'impartialité et l'indépendance de l'évaluation restent indispensables pour rendre l'évaluation utile et crédible. Les partenaires clés ont pris part aux préparatifs et ont pris des précautions répondant aux critères de qualité du PAM et du GNUE pour assurer l'impartialité lors de toutes les phases d'évaluation. En préservant leur indépendance, les personnes responsables de la conception et de la mise en œuvre de l'intervention soumise à l'évaluation ne sont pas pour autant isolées du processus d'évaluation. Il s'agit des parties prenantes clés et leur participation est essentielle et doit être significative. Toutefois, elles ne doivent exercer aucun contrôle ni aucune influence sur la conception ou la réalisation de l'évaluation ni imposer de veto sur les constatations effectuées. Dans cette optique, les participants provenant des trois agences partenaires de cette évaluation ont discuté sans finaliser les éléments suivants qui seront retouchés par le gestionnaire d'évaluation et l'équipe d'évaluation.

5.1. ÉTAPES ET PRODUITS LIVRABLES

89. L'évaluation aura lieu selon la séquence suivante, présentant les produits à délivrer selon l'échelle de temps ci-dessous : Le détail est présenté dans le tableau No.2 :



90. Le tableau 3 présente la structure des principales phases de l'évaluation, ainsi que les livrables et les échéances de chaque phase. L'annexe 2 présente un calendrier plus détaillé.

Phases principales	Échéancier indicatif	Tâches et livrables	Responsable
1. 1. La préparation	8 septembre - 9 novembre 2023	Préparation des termes de référence Sélection de l'équipe d'évaluation et passation des marchés Examen des documents	Gestionnaire de l'évaluation (GE)
2. Démarrage	8 Septembre – 9 Novembre 2023	Mission de démarrage Évaluation de l'évaluabilité Rapport de démarrage initial Service externe indépendant d'assistance à la qualité Processus de commentaires	Équipe d'évaluation (EE) Le service Qualité Assurance (DeQs) GRE
3. Collecte des Données	10 novembre - 11 décembre 2023	Phase de Terrain Présentation PowerPoint Débriefing interne et externe	Équipe d'évaluation (EE)
4. Rapport	12 décembre - 4 mars 2023	Analyse des données et rédaction de rapports	Équipe d'évaluation (EE)

		Processus de commentaires Rapport d'évaluation Mini-documentaire de 3 minutes Atelier d'apprentissage pour les intervenants	GRE Équipe d'évaluation (EE) Équipe d'évaluation et Gestionnaire de l'évaluation
5. Diffusion et Suivi	5 mars - 4 avril 2024	Réponse de la Direction Diffusion du rapport d'évaluation	Bureau de pays (CO) et Bureau régional (BR) Gestionnaire de l'évaluation et l'Unité régionale d'évaluation (URE)

91. **Produit de la phase préparatoire et produit attendu** : Les responsables d'évaluation au sein de la FAO, PAM et UNICEF en RDC ont conduit des travaux de recherche préalables et des consultations pour concevoir l'évaluation dont l'aboutissement est validation des termes de référence (TDR) sur base de laquelle la sélection de la société de mener l'évaluation va se faire. Ces TDR seront soumis à un processus de revues par le Comité d'évaluation, y compris la soumission au service externe de soutien de qualité indépendant pour examen de conformité aux critères de qualité tels que préétablis par le PAM comme lead de cette évaluation.

92. **La phase de démarrage et produit attendu** : cette phase vise à préparer l'équipe d'évaluation en s'assurant qu'elle ait une bonne compréhension des attentes de cette évaluation et qu'elle dispose d'un plan précis pour la conduire. Cette phase inclura une revue documentaire des données secondaires et des premiers échanges avec les principales parties prenantes. Le produit attendu est un Rapport de démarrage qui indiquera de manière détaillée comment l'équipe prévoit de mener l'évaluation, avec un accent particulier sur les aspects liés à la méthodologie et à la planification de la collecte des données, leurs analyses et la rédaction du rapport ([WFP-000002661.docx \(live.com\)](#)). Le rapport présentera une analyse du contexte et de l'opération, la méthode d'évaluation, articulée autour d'une étude approfondie de l'évaluabilité et des parties prenantes, une matrice d'évaluation, un descriptif de la technique d'échantillonnage et des outils de collecte des données. Il présentera en outre la répartition des tâches entre les membres de l'équipe d'évaluation, ainsi qu'un échéancier détaillé que les parties prenantes pourront consulter. Le draft de rapport de démarrage sera soumis à un service externe indépendant d'appui à la qualité (Service QS). Une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Référence de l'Évaluation pour formuler des observations avant d'être soumis au Comité de l'Évaluation pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le gestionnaire de l'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport de démarrage.

93. **Phase de collecte de données et analyse** : le travail de collecte de données se déroulera sur trois semaines et comprendra principalement des consultations des parties prenantes ainsi que des visites de terrain, dans la mesure du possible. Deux sessions de compte rendu seront organisées à la fin de la mission. La première sera interne et impliquera PAM. La deuxième session verra la participation des autres parties prenantes externes. Produit attendu : restitution. L'équipe d'évaluation fera une présentation sous forme de diaporama Powerpoint des constatations et des conclusions préliminaires. Il sera établi pour appuyer le compte rendu durant les séances de restitution interne et externe en fin de mission.

94. **Phase de Rapport** : l'équipe d'évaluation analysera les données collectées lors de la revue documentaire et de la mission, conduira des consultations supplémentaires avec les parties prenantes, selon les besoins, et rédigera le rapport d'évaluation. Celui-ci sera soumis au gestionnaire de l'évaluation à des fins d'assurance qualité. Le Produit attendu est le Rapport d'évaluation sous format Word présentant les constatations, les conclusions et les recommandations issues de l'évaluation. Le rapport sera établi selon le modèle de rapport de PAM pour les évaluations décentralisées ([WFP-000002664.docx \(live.com\)](#)). Les constatations devraient se fonder sur des données factuelles et se rapporter aux questions d'évaluation

posées. Les résultats, les recommandations et les conclusions devront refléter une analyse de l'égalité entre les sexes. Les données seront ventilées par sexe, et par âge et analyseront les écarts constatés entre hommes et femmes ; filles et garçons dans la mise en œuvre du programme, les constatations et les conclusions mettront en évidence, le cas échéant, les écarts observés au niveau de la performance des résultats de l'opération pour les différents groupes de bénéficiaires. Le draft de rapport sera soumis au service Assurance Qualité pour commentaires ; une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Référence de l'Évaluation pour commentaires avant d'être soumis au Comité de l'Évaluation pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le gestionnaire de l'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport de démarrage. Une fois que le rapport de l'évaluation est approuvé, un mini-documentaire (3 minutes) devra être produit résumant les constats et résultats de l'évaluation, en consultation avec l'équipe de PAM en RDC.

95. **Phase de diffusion et suivi** : le Bureau de Pays préparera une réponse de la Direction détaillant les mesures qui seront prises pour faire suite à chaque recommandation accompagnée d'un échéancier. Le Bureau Régional coordonnera la réponse de la Direction de PAM aux recommandations formulées lors de l'évaluation et suivra la mise en œuvre de ces mesures. Le Bureau de l'évaluation de PAM (basé à Rome) soumettra aussi le rapport d'évaluation à un examen de la qualité post-hoc réalisé par un cabinet externe, qui rendra compte en toute indépendance de la qualité, de la crédibilité et de l'utilité de l'évaluation à la lumière des règles et normes en vigueur dans ce domaine.

5.2. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

96. Cette évaluation sera réalisée par une équipe au sein de laquelle la parité genre est respectée, et forte d'une diversité culturelle et géographique. Les membres de l'équipe doivent avoir des compétences adaptées pour examiner les dimensions liées au sujet, tel que précisé dans les sections des termes de référence concernant le champ, l'approche et la méthodologie de l'évaluation. Au moins un membre de l'équipe doit avoir de l'expérience avec les activités de la résilience dans des contextes similaires.

97. L'équipe sera multidisciplinaire et composée de membres qui, ensemble, assureront un équilibre approprié entre expertise technique et connaissances pratiques dans les domaines suivants :

- Résilience, agriculture, Développement rural/communautaire
- Santé communautaire, sociologie de la santé, santé publique ou nutrition
- Méthodologies des sciences sociales, assurance qualité
- Expériences avérées en évaluation d'impact qualitatif (QuIP)
- Solides compétences en matière d'analyse Statistiques (appliquées), et de de communication
- Sciences sociales ou protection sociale, y compris genre, équité et inclusion
- Jouir d'une bonne connaissance dans les pays d'Afrique centrale ou en RDC
- La maîtrise du français oral et écrit est obligatoire, et la connaissance de l'anglais serait un atout

98. Le/la chef/fe d'équipe devra se prévaloir d'une expertise dans l'une des compétences clés énumérées ci-dessus ainsi que d'une expérience avérée dans la direction d'évaluations similaires, notamment dans la conception de la méthodologie et des outils de collecte des données. Cette personne aura également des compétences en matière de leadership, d'analyse et de communication, ainsi qu'une maîtrise totale et avérée du français (rédaction, synthèse et présentation). Ses responsabilités principales consisteront à :

- Définir l'approche et la méthodologie de l'évaluation
- Orienter et gérer l'équipe d'évaluation
- Mener la mission d'évaluation et représenter l'équipe
- Préparer et réviser, tel que requis, le rapport de mise en route, la présentation du bilan de fin des activités de terrain (p. ex. bilan de sortie) et le rapport d'évaluation conformément au système d'assurance qualité du PAM.

99. Les membres de l'équipe devront : i) contribuer à la méthodologie dans leur domaine d'expertise en se basant sur l'examen de documents ; ii) exécuter les activités sur le terrain et les analyses ; iii) participer aux réunions d'équipe et avec les parties prenantes ; et iv) contribuer à la rédaction et à la révision des produits de l'évaluation dans leur(s) domaine(s) technique(s). L'équipe d'évaluation réalisera l'évaluation sous la direction de son/sa cheffe d'équipe et en liaison étroite avec le gestionnaire de l'évaluation recruté

par le PAM. L'équipe sera engagée après la conclusion d'un accord avec le PAM sur sa composition et cela se fera selon les termes des contrats existant.

5.3. ROLES ET RESPONSABILITES

100. **La présente évaluation est sous la responsabilité de la directrice adjointe du PAM en RDC (Natasha NADAZDIN)** en consultation avec la directrice adjointe du UNICEF (Katya MARINO) et le directeur adjoint de la FAO (Nourou Macki TALL) aura pour responsabilité de :

- Nommer un gestionnaire d'évaluation selon les clauses contractuelles du PAM
- Composer le comité d'évaluation interne et le groupe de référence de l'évaluation (voir plus bas Annexe 3)
- Valider les versions définitives des termes de référence et du rapport de démarrage et d'évaluation
- Valider la sélection de l'équipe d'évaluation
- Garantir l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, notamment en créant un comité d'évaluation et un groupe de référence
- Prendre part aux discussions avec le gestionnaire de l'évaluation et l'équipe d'évaluation à propos de la conception, du sujet, de la performance et des résultats de l'évaluation
- Organiser deux réunions de bilan distinctes, l'une interne et l'autre avec les parties prenantes externes, et y prendre part
- Superviser les processus de diffusion et de suivi, notamment la préparation d'une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation

101. **Le Gestionnaire de l'Evaluation (GE)** est l'interlocuteur principal entre l'équipe d'évaluation (représentée par son/sa cheffe d'équipe) et les homologues du PAM, la FAO, et l'UNICEF pour veiller à ce que le processus de mise en œuvre de cette évaluation se déroule sans heurts. Il gère le processus d'évaluation à toutes les étapes, notamment, il/elle :

- Rédige les présents termes de référence (mais rédigés par les points focaux d'évaluations dans les trois agences à cause des contraintes de temps) ;
- Constitue le comité d'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation ;
- Sélectionne l'équipe d'évaluation selon les procédures du PAM ;
- Prépare et gère le budget ;
- Garantit que les mécanismes d'assurance qualité sont opérationnels et utilisés de manière efficace ;
- Consolide et partage les commentaires formulés sur les TDR, et les rapports de démarrage et d'évaluation provisoires avec l'équipe d'évaluation ;
- S'assure que l'équipe ait accès à toute la documentation et à toutes les informations nécessaires pour l'évaluation ;
- Facilite les contacts de l'équipe avec les participants locaux ;
- Organise les réunions, les visites de terrain ;
- Fournit un soutien logistique pendant le travail de terrain ;
- Organise la venue d'interprètes (locaux) si nécessaire ;
- Organise des réunions sur la sécurité pour l'équipe d'évaluation ;
- Organise des briefings sécurité pour l'équipe d'évaluation et fournit tous les matériels requis ;
- Applique des procédures d'assurance qualité de premier niveau aux produits de l'évaluation.

102. **Un comité d'évaluation (CE)**, présidé par la Directrice Adjointe du PAM en RDC, est constitué afin d'assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation à travers la supervision du processus d'évaluation, la prise de décisions importantes, examen des TDR, rapport de démarrage, rapport d'évaluation, réponse de la direction aux recommandations d'évaluation. La Composition du CE est présentée à l'Annexe 3.

103. **Un groupe de référence de l'évaluation (GRE)** est constitué en tant qu'organe consultatif, et comprend des représentants du PAM, FAO et UNICEF, le gouvernement, les partenaires de mise en œuvre, et les autres parties prenantes dans les zones d'intervention. Les membres du GRE examineront et commenteront les produits provisoires de l'évaluation ; ils interviendront en tant qu'informateurs clés pour contribuer à la pertinence, à l'impartialité et à la crédibilité de l'évaluation en soumettant différents points de vue et en garantissant la transparence des processus. Le GRE s'assure également que toutes les parties prenantes sont consultées et impliquées dans la conduite de l'évaluation, valide le rapport final de l'évaluation et définit un plan d'utilisation des résultats pour les étapes futures. Pour ce faire, le GRE doit élaborer un calendrier de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation et en faire le suivi. Il prépare toutes les correspondances susceptibles d'aider à la mise en œuvre diligente des

recommandations y compris la sensibilisation de toutes les parties prenantes. La Composition du GRE est présentée à l'Annexe 4.

104. **Les bureaux régionaux des trois agences** sont chargés des missions suivantes :

- Conseiller le gestionnaire de l'évaluation
- Apporter son soutien au processus d'évaluation là où c'est nécessaire
- Participer aux discussions de l'équipe d'évaluation à propos de la conception et du sujet de l'évaluation selon les besoins
- Formuler des commentaires sur les TDR, les drafts de rapports de démarrage et les rapports d'évaluation provisoires
- Appuyer la préparation d'une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation et suivre leur mise en œuvre

105. **Responsabilités des autres parties prenantes** (gouvernement national, notamment les ministères concernés, partenaires de mise en œuvre/ONG, organismes des Nations Unies partenaires) seront consultés pendant la phase de collecte de données et en tant que parties prenantes du Groupe de Référence le cas échéant.

106. **Le Bureau de l'évaluation au PAM** a pour responsabilité de superviser la fonction d'évaluation décentralisée du PAM, de définir les normes et règles de l'évaluation, de gérer le service externe d'appui à la qualité, de soumettre le rapport d'évaluation final en vue d'une évaluation ultérieure de la qualité et de le publier. Le Bureau de l'évaluation est également chargé de fournir un service d'assistance et de formuler des recommandations au responsable régional de l'évaluation, au gestionnaire d'évaluation et aux équipes d'évaluation lorsque c'est nécessaire. Les parties prenantes internes et externes ou les évaluateurs sont encouragés à contacter le responsable régional de l'évaluation et le service d'assistance du Bureau de l'évaluation (wfp.decentralizedevaluation@wfp.org) en cas de violation potentielle de l'impartialité ou de non-respect des directives éthiques du GNUE.

5.4. CONSIDERATIONS RELATIVES A LA SECURITE

107. Une habilitation de sécurité, si nécessaire, doit être obtenue auprès du PAM en RDC. En tant que "fournisseur indépendant" des services d'évaluation du PAM, le cabinet engagé pour cette évaluation sera chargé de garantir la sécurité de l'équipe d'évaluation et de prévoir des mesures adéquates en cas d'évacuation pour des raisons médicales ou conjoncturelles. Toutefois, afin d'éviter tout incident lié à la sécurité, le GE devra s'assurer que le bureau de pays du PAM enregistre les membres de l'équipe auprès du responsable de la sécurité à l'arrivée dans le pays et organise une réunion pour leur permettre de comprendre les conditions de sécurité sur le terrain. Rappelons que la RDC est un pays vaste, multi-ethnique et multiculturel avec plusieurs zones de conflits. L'équipe d'évaluation doit respecter les règles applicables du Département de la Sûreté et de la Sécurité des Nations Unies (UNDSS), et notamment suivre les formations à la sécurité (BSAFE et SSAFE), les couvre-feux et assister aux réunions d'information dans le pays et obtenir l'approbation des autorités locales avant de se déployer dans les localités à visiter avec l'appui du Chef de sous bureau du PAM.

108. Les équipes de terrain seront accompagnées ou guidées par des escortes de sécurité dans les zones sensibles en termes d'insécurité et devront annuler tout déplacement si les recommandations ou mesures sécuritaires l'exigent au regard de la situation sécuritaire volatile et dynamique dans certaines zones.

109. En 2022, la situation sécuritaire au Nord-Kivu s'est rapidement détériorée, avec une escalade importante du conflit entre les Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC), le M23 et divers autres groupes de milices. Plusieurs gouvernements étrangers ont envoyé des troupes pour stabiliser la région, et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) continue d'être active. Cependant, au moment de la rédaction de ces termes de référence, toutes les missions non essentielles au Nord-Kivu ont été suspendues. Au PAM, toutes les missions doivent être expressément approuvées par le Directeur de Pays. Avec des élections prévues pour 2023, il est peu probable que la situation se stabilisera beaucoup. Par conséquent, il est possible que le travail d'évaluation sur le terrain ait des options limitées au Nord-Kivu et doive se concentrer davantage sur le Sud-Kivu. L'équipe d'évaluation devra être flexible face à l'évolution du contexte de sécurité, avec des méthodes et des outils qui peuvent s'adapter à l'évolution du contexte.

5.5. COMMUNICATION

110. Pour améliorer l'apprentissage tiré de cette évaluation, l'équipe d'évaluation devrait mettre l'accent sur la transparence et les communications ouvertes avec les participants et les parties prenantes. Cela sera atteint en s'accordant sur les chaînes et la fréquence des communications avec et entre les participants clés.

111. Le Plan de Communication et d'Apprentissage est décrit en annexe 5 et inclut une stratégie de dissémination, indiquant la façon dont les résultats seront diffusés et comment les parties prenantes ou communautés affectées par les problématiques liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes seront invitées à participer.

112. Dans le cadre des standards internationaux pour les évaluations, le PAM exige que toutes les évaluations soient rendues disponibles publiquement. Le rapport de démarrage et le rapport final d'évaluation devront être rédigés en français.

5.6. OFFRE

113. L'évaluation sera financée par KFW/BMZ. Dans le but de cette évaluation, le PAM utilisera les taux des accords à long terme établis par le Siège pour les évaluations avec les institutions pré-identifiées travaillant dans le domaine des évaluations de programmes et projets, qui repose sur des taux pré-agrésés avec les cabinets d'évaluation recrutés après un long processus de passation de marché.

114. L'offre comprendra un budget détaillé pour l'évaluation, notamment les honoraires des consultants, les honoraires et la prise en charge des énumérateurs si cela est nécessaire et prévu dans la note méthodologique, les frais de déplacement et autres dépenses (interprètes, frais d'escorte, etc.). Le coût du billet par personne du vol UNHAS est \$750 (Kinshasa-Goma) et \$200 (entre les localités à l'Est de la RDC – exemple de Goma à Bukavu). Conformément à la note méthodologique, le budget sera cohérent et exhaustif.

115. La carte de l'annexe n°01 présente les zones couvertes par le programme de résilience et l'équipe devra accorder plus du temps de visite aux zones prioritaires où les activités sont plus concentrées et intégrées. Les équipes d'évaluateurs et de collecte des données seront réparties sur différents axes selon les réalités du terrain de façon à couvrir un échantillon significatif de sites des activités variées. L'équipe d'évaluation allouera une période maximale de deux semaines de collecte de données sur le terrain et une semaine dans la capitale. Le bureau du PAM en RDC aura directement la charge de l'appui logistique pour les voyages à l'intérieur du pays et l'organisation des ateliers et débriefings.

116. Le cabinet d'évaluation utilisera le modèle de proposition pour les évaluations décentralisées. A la suite de l'évaluation des offres technique et financière, une offre améliorée pourrait être demandée par le PAM à la ou aux offres préférées afin de mieux répondre aux exigences des termes de référence. Le PAM peut effectuer des vérifications de références et des entretiens avec des membres sélectionnés de l'équipe.

117. Pour toute question, s'adresser à Monsieur Issaka Amadou, le Gestionnaire de l'Evaluation et Mme Aysha Twose, Cheffe Recherche, Evaluation et Suivi (RAM) en RDC, aux coordonnées email suivantes : issaka.amadou@wfp.org ; aysha.twose@wfp.org.

Annexe 1 : Zones d'Intervention

Carte n°02 : Zones d'intervention

BMZ1 intervention area



BMZ 2 intervention area



Annexe 2 : Calendrier et livrables

1. Le tableau n°03 présente succinctement la structure des principales étapes de l'évaluation ainsi que les produits livrables et les échéances pour chacune d'elles.

Tableau 3 : Produit livrables par étapes et personne responsables

	Phases, livrables et calendrier	Dates clés
Phase 1 - Preparation		Jusqu'à 10 semaines
GE	Revue documentaire, ébauche des TDR et assurance qualité (AQ) par GE et le BRE avec l'aide du QC	8 - 19 mai 2023
GE	Partager l'ébauche des TDR avec le service de Service externe d'appui à la qualité des évaluations décentralisées (DEQS) et organiser un appel de suivi avec DEQS et faire le suivi	22 mai - 7 juin 2023
GE	Réviser l'ébauche des TDR avec les commentaires de DEQS et BRE et partager avec le GRE	8 - 20 juin 2023
GE	Commencer l'identification de l'équipe d'évaluation (EME)	8 juin 2023
GRE	Examiner et commenter l'ébauche des TDR	20 juin - 12 juillet 2023
GE	Examiner l'ébauche des TDR en fonction des commentaires reçus et soumettre les TDR finaux au président du CE	12 - 18 juillet 2023
Présidente CE	Approuver les TDR finaux et le partager avec le GRE et les principales parties prenantes	19 - 25 juillet 2023
GE	Évaluer les propositions d'évaluation et recommander la sélection de l'équipe d'évaluation sélectionnée	26 juillet- 26 août 2023
GE	Recrutement de l'équipe d'Evaluation/signature du Contrat	27 - 30 août 2023
Présidente CE	Approuver la sélection de l'équipe d'évaluation et son recrutement	31 août - 7 septembre 2023
Phase 2 - Démarrage		Jusqu'à 8 semaines
GE/Chef de mission Equipe Eva	Briefer équipe d'évaluation	9 septembre 2023
Equipe Eva	Revue documentaire des principaux documents	10 - 12 septembre 2023
Equipe Eva	Mission initiale dans le pays (le cas échéant)	13 - 20 septembre 2023
Equipe Eva	Ebauche du rapport initial de démarrage (RD)	21 - 28 septembre 2023
GE	Revue Assurance qualité de l'ébauche de RD par le GE et BRE à l'aide du contrôle de la qualité, partager l'ébauche de RD avec le DEQS et organiser une réunion en ligne de suivi avec le DEQS	29 septembre 3- 06 Oct 2023
Equipe Eva	Examen de l'ébauche de la RD en fonction des commentaires reçus par DEQS, GE et BRE	07 - 14 octobre 2023
GE	Partager le RD avec le GRE	15 octobre 2023

	Phases, livrables et calendrier	Dates clés
GRE	Examen et commentaires du RD	19 octobre 2023
GE	Consolider les commentaires	20 - 28 octobre 2023
Equipe Eva	Revue de l'ébauche du RD en fonction des commentaires reçus et soumettre la version finale révisée du RD	29 - 31 octobre 2023
GE	Revue finale et soumission au CE pour approbation	1 - 7 novembre 2023
Président CE	Approbation du RD final et le partage avec le GRE pour information	8 - 9 novembre 2023
Phase 3 – Collecte des Données		Jusqu'à 3 semaines
Président CE/ GE	Briefer l'équipe d'évaluation au bureau pays	10 novembre 2023
EE	Préparation à la collecte de données, formation des enquêteurs et mise à l'essai préalable des outils de collecte de données	11 – 17 novembre 2023
EE	Collecte des données	18 novembre -10 décembre 2023
EE	Debriefing (s) dans le pays	11 – 12 décembre 2023
Phase 4 -Rapports		Jusqu'à 11 semaines
EE	Ebauche du Rapport d'Evaluation (RE)	13 - 26 décembre 2023
GE URE	Vérifier l'Assurance de la qualité de l'ébauche du RE par le GE et BRE à l'aide de la liste de Contrôle (LC), partager l'ébauche du RE avec le DEQS organiser un appel de suivi avec DEQS	27 décembre 2023 – 8 janvier 2024
DeQs	Examen de l'ébauche du Rapport d'évaluation	2 - 7 janvier 2024
EE	Examen de l'ébauche du RE et soumission en fonction des commentaires reçus par DEQS, GE et BRE	8 – 13 janvier 2024
GE	Faire circuler l'ébauche du RE aux fins d'examen et de commentaires au GRE, aux BRE et à d'autres parties prenantes	5-18 janvier 2024
GRE	Examen et commentaires sur l'ébauche e RE	19 – 27 janvier 2024
GE	Consolider les commentaires reçus	2 - 7 février 2024
EE	Révision de l'ébauche du RE en fonction des commentaires reçus et soumettre la version finale révisée	8-21 février 2024
GE	Examen du RE final révisé et soumettre au comité d'évaluation	22-28 février 2024
Présidente CE	Partager le rapport d'évaluation final au GRE	1 - 4 mars 2024
Phase 5 - Diffusion et suivi		Jusqu'à 4 semaines
Présidente CE	Préparer la réponse du Management	5 - 31 mars 2024-
GE	Partager le rapport d'évaluation final et la réponse de la direction avec le REO et l'OEV pour publication et participer à l'appel concernant l'évaluation finale et les leçons apprises	1 - 4 avril 2024

Annexe 3 : Composition du Comité d'évaluation (CE)

2. **Le Comité d'évaluation**, présidé par la Directrice Adjointe du PAM en RDC, est constitué afin d'assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation à travers la supervision du processus d'évaluation, la prise de décisions importantes, examen des TDR, rapport de démarrage, rapport d'évaluation, réponse de la direction aux recommandations d'évaluation.

- Natasha Nadazdin – Directrice Adjointe du Bureau de Pays, PAM en RDC, Présidente du comité
- Katya Marino - Directrice Adjointe du Bureau de Pays, UNICEF en RDC
- Nourou Macki Tall – Directeur adjoint du Bureau de Pays, FAO en RDC
- Amadou Issaka- Gestionnaire de l'évaluation
- Aysa Twose – Chargée de Recherche, Evaluation et Suivi (RAM), PAM RDC
- Robert Cissokho – Spécialiste en Evaluation, UNICEF RDC
- Christian Nzeyimana – Global Coordinator, Inter-Agency Joint Resilience Programme
- Baoubadi Atozou – Chargé du Suivi et d'Evaluation, FAO RDC
- Edouard Kamou – Chef de programme résilience – PAM RDC
- Sofia Hafdell- Cheffe de Programme Resilience, UNICEF, RDC
- Oumar Ndao Gning – Chef Programme Planning Monitoring and Knowledge Management – UNICEF, RDC
- Rukatsi Umutoni- Monitoring Officer, UNICEF RDC
- Faiza Meguellati- Planning, Monitoring and evaluation Specialist, UNICEF RDC
- Michel NGONGO – Chef de programme (en cours d'évaluation) – FAO RDC
- Jean Providence Nzabonimpa – Responsable régional des évaluations, (PAM, Johannesburg)
- Frederic Unterreiner- Conseiller régional en évaluation à l'UNICEF (Bureau régional de Dakar)
- Aimé Dongmo Ngoutsop – Chargé de l'évaluation à la FAO (Bureau régional d'Accra)
- Michel Zongo – Chargé de suivi et évaluation, PAM RDC
- Moses Namanya- chargé de Résilience Nord Kivu (Goma Area Office)
- Aimé Dongmo Ngoutsop - Chargé de l'évaluation à la FAO (Bureau régional d'Accra)
- Atsuvi Gamli – Conseiller régional en protection sociale/CBT/SBP, PAM
- Ashraful AMIN – Chargé de la Résilience au bureau régional, PAM

Annexe 4 : Composition du Groupe de Référence de l'évaluation (GRE)

3. **Le groupe de référence de l'évaluation** est constitué en tant qu'organe consultatif, et comprend des représentants du PAM, FAO et UNICEF, le gouvernement, les partenaires de mise en œuvre, et les autres parties prenantes dans les zones d'intervention. Le groupe de référence de l'évaluation est composé comme suit :

- Natasha Nadazdin – Directrice Adjointe du Bureau de Pays, PAM en RDC, Présidente du comité
- Katya Marino - Directrice Adjointe du Bureau de Pays, UNICEF en RDC
- Nourou Macki Tall – Directeur adjoint du Bureau de Pays, FAO en RDC
- Amadou Issaka- Gestionnaire de l'évaluation
- Aysa Twose – Chargée de Recherche, Evaluation et Suivi (RAM), PAM RDC
- Robert Cissokho – Spécialiste en Evaluation, UNICEF RDC
- Christian Nzeyimana – Global Coordinator, Inter-Agency Joint Resilience Programme
- Edouard Kamou – Chef de programme résilience – PAM RDC
- Oumar Ndao Gning- Chef de programme résilience – UNICEF RDC
- Michel NGONGO - Chef(fe) de programme Résilience – FAO RDC
- Jean Providence Nzabonimpa – Chargé de l'évaluation au PAM, Bureau régional de Johannesburg)
- Atsuvi Gamli – Conseiller Regional Protection Social /CBT/SBP, WFP
- Ashraful AMIN – Chargé de Resilience Bureau Régional WFP
- Frederic Unterreiner- Conseiller régional en évaluation à l'UNICEF (Bureau régional de Dakar)
- Aimé Dongmo Ngoutsop – Chargé de l'évaluation à la FAO (Bureau régional d'Accra)
- Michael ZONGO – Chargé de suivi et évaluation – PAM RDC
- Héritier KALWA – Chargé de la VAM et S&E Programme Résilience – PAM RDC ;
- M.Georges Ngindu - représentant le KFW
- Alain K. Butambo, Coordinateur Cabinet du Conseiller Principal MINAGRI et DR, Nord Kivu ;
- Valentin Midubo, Dircab MINAGRI Sud Kivu
- Emmanuel Marara, Coordonnateur AVUDS, Sud Kivu
- Olivier Byamangu, CAAP Tujitegemee, Nord Kivu
- Guy Bertin Dongmo Feujio, Save the Children
- Meschac Naka Nywenge, UPDDHE, Nord Kivu
- Blandine Kinja, Coordinatrice ADIJF, Sud Kivu
- Fiston Mfsoma Tabashile, Président SC-Forces Vives de Walikale
- M. Christian Zihindula, Rapporteur/Représentant Composante Développement, SC- Sud Kivu
- Sarah Weber, Chef de Projet, Sud Kivu
- Julius Fondong, Sr Political Affairs Officer
- Pierre Gusira, Chef de Bureau, Sud Kivu
- Adolphe Muwawa (Goma) et
- Marc Sekpon (Kinshasa), WFP
- Aboubakary Coulibaly, UNICEF
- Francis Djimm Cluster Santé- OMS
- Guylain Musese, Cluster WASH- UNICEF
- Caroline Vermeiren, Cluster Education -UNICEF

Annexe 5 : Plan de communication et de gestion des connaissances

QUAND Phase D'évaluation	QUOI Produit de communication	A QUI Organisations ciblées ou individus/position	A quel niveau organisationnel de communication	DE QUI Responsable du personnel du bureau avec nom/poste	COMMENT Moyens de communication	POURQUOI But de la communication
Planification (Durant la phase de formulation)	Calendrier provisoire et portée de l'évaluation	Directeur du bureau pays et chargé de programme	Stratégies et Opérationnel	Unité S&E Programme Conjoint WFP-FAO-UNICEF	Email	Pour confirmer l'intention d'apprendre/rendre compte des résultats sur le sujet
Préparation (9 semaines) 8 mai 2023- 2 juin 2023	Ebauche des TDR	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Opérationnel/ Technique	GE	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour la revue et les commentaires sur les TDR
	TDR finaux	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Directrice adjointe du PAM en RDC	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan global, du but, de la portée et du calendrier de l'évaluation et de leurs rôles
	Recrutement du Cabinet d'Evaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Directrice adjointe du PAM en RDC	Email	Pour informer les parties prenantes sur le Cabinet retenu pour l'Evaluation
Démarrage (7 semaines)	Ebauche du rapport de démarrage	Parties prenantes clés à travers le groupe de	Opérationnel/ technique	GE	Email: issaka.Amadou@wfp.org	Pour la revue et les commentaires sur l'ébauche du rapport de démarrage

QUAND Phase D'évaluation	QUOI Produit de communication	A QUI Organisations ciblées ou individus/position	A quel niveau organisationnel de communication	DE QUI Responsable du personnel du bureau avec nom/poste	COMMENT Moyens de communication	POURQUOI But de la communication
3 juin 2023 – 7 juillet 2023		référence de l'évaluation (GRE)				
	Rapport de démarrage final	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Représentant du PAM	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan détaillé de l'évaluation, de leurs rôles et de leurs implications dans l'évaluation
Collecte des données et analyse (3 semaines) 10 juillet- 31 juillet 2023	Présentation powerpoint	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Technique/ opérationnel	GE	Email : issaka.amadou@wfp.org	Inviter les parties prenantes à la réunion de debriefing externe, pour discuter des résultats préliminaires
Compte rendu (11 semaines) 1 ^{er} Aout 2023- 1 ^{er} octobre 2023	Ebauche du rapport d'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence (GRE)	Niveaux technique et managérial	GE, au nom du comité de l'évaluation	Email : issaka.amadou@wfp.org	Demande de commenter L'ébauche du rapport
	Rapport final d'évaluation	- Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE) -Grand public	Tous les niveaux -Utilisateurs de WFP.org -Utilisateurs de sites partenaires	- Gestionnaire de l'évaluation + chargé de programme -Point focal des organisations partenaires	Email -en postant le rapport sur le site externe du PAM https://www1.wfp.org/ -en postant sur les sites partenaires	Pour informer toutes les parties prenantes du principal produit final de l'évaluation Pour rendre le rapport disponible publiquement

QUAND Phase D'évaluation	QUOI Produit de communication	A QUI Organisations ciblées ou individus/position	A quel niveau organisationnel de communication	DE QUI Responsable du personnel du bureau avec nom/poste	COMMENT Moyens de communication	POURQUOI But de la communication
Diffusion et suivi (4 semaines) <i>2 octobre 2023- 30 octobre 2023</i>	Ebauche de la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Niveau technique et managérial	GE, au nom du comité d'évaluation	Email: issaka.Amadou@wfp.org	Pour communiquer les actions suggérées sur les recommandations et les commentaires formulés spécialement sur les actions exigées par les parties prenantes externes
	Réponse finale de la Direction	-Grand public	-Utilisateurs de WFP.org -Utilisateurs des sites partenaires	Gestionnaire de l'évaluation Point focal des Organisations partenaires	-en postant le rapport sur https://www1.wfp.org/	Pour rendre la réponse de la direction disponible et publique

Annexe 6 : Cadre logique, Matrice d'indicateurs et activités

Annexe 6-a Cadre Logique

Impact	<p>Les petits exploitants agricoles et les populations vulnérables et leurs communautés ont accru leurs capacités de résilience face aux chocs et aux stress, ce qui contribue au développement rural</p> <p><i>Indicateurs : seront déterminés dans le contexte de la note conceptuelle sur l'évaluation d'impact.</i></p>			
Effets	<p>RÉSULTAT 1 : Les petits exploitants agricoles vulnérables augmentent leur production et leur productivité agricoles grâce à des approches durables et sensibles à la nutrition</p>	<p>RÉSULTAT 2 : Renforcement des moyens de subsistance des communautés et des ménages vulnérables, en particulier des ménages dirigés par des femmes, grâce à un meilleur accès aux marchés et à la diversification des revenus.</p>	<p>RÉSULTAT 3 : Amélioration de la santé et du bien-être des familles grâce à un meilleur accès aux services sociaux de base pour les ménages et les communautés (nutrition de qualité, eau, assainissement et assainissement essentiels)</p>	<p>RÉSULTAT 4 : Renforcement des structures et des organisations communautaires pour promouvoir l'équité entre les sexes, la paix et la cohésion sociale</p>
Indicateurs	<p>% d'augmentation de la production agricole des ménages : Score de consommation alimentaire Score de diversité alimentaire L'insécurité alimentaire a été vécue à grande échelle Niveau de famine des ménages : Indice de sécurité alimentaire</p>	<p>Revenu moyen des ménages dans la zone du projet</p> <p>Indice de Stratégies d'adaptation basé sur la consommation alimentaire (réduite)</p> <p>Indices des stratégies d'adaptation des moyens de subsistance</p> <p>Nombre moyen de sources de revenus</p> <p>Nombre de repas (enfants/adultes)</p>	<p>Pourcentage d'enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë sévère et modérée (MAS et MAM) qui sont recouverts</p> <p>Pourcentage de femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë qui sont recouvertes.</p> <p>Pourcentage d'enfants de moins de 6 mois nourris exclusivement au sein</p> <p>Pourcentage d'enfants de 6 à 23 mois qui reçoivent un régime alimentaire minimum acceptable (4 étoiles)</p> <p>Nombre de communautés dans les zones ciblées ayant accès aux services de base d'hygiène, d'eau et</p>	<p>Indice de cohésion sociale (basé sur 7 questions)</p> <p>Fréquence de la récurrence auprès d'organismes communautaires pour résoudre des conflits (ventilée par type de conflit)</p> <p>Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture</p> <p>Nombre de Cellules d'Animation Communautaires fonctionnelles (organes communautaires – Cellules d'animation communautaire) qui ont mis en œuvre leur plan</p>

			<p><i>d'assainissement (HEA)</i> <i>Nombre d'institutions (par exemple, centre de santé, école) dans les zones ciblées ayant accès aux services aux services de base d'hygiène, d'eau et d'assainissement (HEA)</i> <i>Nombre de villages ayant atteint le statut d'assainis (Programme national) Ecole et Village Assainis – Certification PNEVA)</i></p>	
Outputs 1	Les petits exploitants agricoles bénéficient d'un accès amélioré et durable à des terres productives	Les petits exploitants agricoles ont renforcé leurs capacités en matière de sécurité alimentaire et de bonnes pratiques de manipulation post-récolte pour la conservation des aliments ;	Amélioration de l'accès à l'amélioration des services de nutrition dans les établissements de santé	Les organismes communautaires sont renforcés par la structuration, le renforcement des capacités et le soutien administratif
Indicateurs	<p><i>% de réduction des coûts d'accès aux terres productives pour les organisations des producteurs</i></p> <p><i>% de ménages ayant un accès durable/formel à la terre</i></p> <p><i>Nombre de pactes territoriaux signés entre petits exploitants agricoles et grands propriétaires terriens</i></p>	<p><i>Pourcentage de ménages ayant adopté au moins X techniques de conservation des aliments</i> <i>Pourcentage de ménages ayant adopté au moins X techniques de commercialisation des aliments</i></p> <p><i>Pourcentage de ménages ayant accès à des infrastructures de stockage</i></p>	<p><i>Nombre d'enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë sévère et modérée (MAS et MAM) admis.</i></p> <p><i>Nombre de femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë admises ; Nombre d'enfants de 6 à 23 mois bénéficiant de la prévention de la MAM</i> <i>Nombre de femmes enceintes et allaitantes bénéficiant de la prévention de la MAM</i></p> <p><i>Nombre d'enfants âgés de 6 à 59 mois supplémentés en vitamine A deux fois par an</i></p> <p><i>Nombre d'enfants âgés de 0 à 23 ans et de 24 à 59 mois bénéficiant d'un programme de consultation préscolaire.</i></p>	<p><i>Nombre d'organisations agricoles structurées (OP, OPB, coopératives) légalisées</i></p> <p><i>Nombre de CAC (Cellules d'animation communautaire) fonctionnelles mises en place</i></p> <p><i>Pourcentage de femmes occupant des postes de direction dans chaque organisation communautaire</i></p> <p><i>Pourcentage de femmes présidentes de leurs organisations communautaires</i></p>

Outputs 2	Les petits exploitants agricoles et leurs organisations ont un meilleur accès à des intrants agricoles de qualité, à des outils et à des semences bio-fortifiées et riches en nutriments	Les revenus des ménages ont augmenté pour répondre à leurs besoins de base	Amélioration de l'accès à l'amélioration des services de nutrition communautaires	Les organisations communautaires sont renforcées pour contribuer à renforcer la cohésion sociale, promouvoir la paix et prévenir, réduire et gérer les conflits
Indicateurs	<p><i>Pourcentage de bénéficiaires ayant accès à des intrants agricoles de qualité</i></p> <p><i>Quantité de semences de qualité produites grâce au projet grâce à la multiplication des semences</i></p>	<p><i>Nombre de ménages bénéficiaires participant à des activités « argent contre travail »</i></p> <p><i>Montant total du transfert d'argent</i></p>	<p><i>Nombre de ménages ayant accès à la nutrition communautaire (NC) Nombre d'enfants dépistés et orientés vers la malnutrition</i></p> <p><i>Nombre de femmes enceintes et allaitantes dépistées et orientées vers la malnutrition</i></p> <p><i>Nombre de femmes enceintes et allaitantes bénéficiant d'interventions préventives spécifiques à la nutrition dans les centres de santé par le biais des soins prénataux et des soins postnataux</i></p>	<p><i>Nombre de clubs de l'École de la paix soutenus par le projet</i></p> <p><i>Nombre de Communautés de Développement soutenus par le projet</i></p>
Outputs 3	L'amélioration des techniques de transformation et de conservation des aliments est encouragée et adoptée afin d'améliorer la diversité des régimes alimentaires et d'augmenter les revenus agricoles dans la zone ciblée	L'accès au marché est amélioré et l'accès à des cultures de qualité est amélioré	Amélioration et amélioration de l'accès aux services d'Hygiène, d'eau et d'assainissement WASH	Renforcement de la capacité des enfants, des parents et des enseignants à prévenir, à réduire et à gérer les conflits et à promouvoir la paix.

Indicateurs	<p>Nombre d'infrastructures communautaires construites contribuant à l'amélioration des capacités de production et de transformation des aliments.</p> <p>Nombre de ménages bénéficiaires formés et soutenus aux techniques de transformation des aliments.</p> <p>Pourcentage de ménages bénéficiaires qui ont amélioré leur production agricole grâce au processus de transformation</p>	<p>Pourcentage de bénéficiaires qui ont accès aux infrastructures de marché.</p> <p>Nombre d'OP ayant accès à un système d'information de marché fonctionnel</p>	<p>Nombre de personnes ayant un meilleur accès à des services WASH améliorés dans leur communauté</p> <p>Nombre d'établissements de santé bénéficiant de services WASH de qualité</p> <p>Nombre de patients bénéficiant de services WASH de qualité dans les établissements de santé ciblés</p> <p>Nombre d'écoles ayant un meilleur accès à des services WASH améliorés</p> <p>Nombre d'enfants ayant un meilleur accès à des services WASH améliorés dans leur école</p> <p>Nombre de personnes bénéficiant d'un accès à des services WASH améliorés dans l'installation agricole où elles travaillent</p>	<p>Nombre d'écoles qui ont intégré des activités de consolidation de la paix dans le cadre du programme d'études</p> <p>Nombre d'enfants touchés par l'éducation à la consolidation de la paix</p>
Outputs 4	<p>Les petits exploitants agricoles et leurs organisations ont renforcé leurs compétences et leurs capacités pour améliorer la production agricole durable et sensible à la nutrition</p>	<p>Les petits exploitants agricoles, en particulier les ménages dirigés par des femmes, ont diversifié leurs revenus et amélioré leurs habitudes de consommation alimentaire</p>		
Indicateurs	<p>Pourcentage de ménages soutenus qui ont adopté au moins deux pratiques de production durable améliorées.</p>	<p>Nombre de femmes ayant un IGA Nombre moyen de sources de revenu par ménage (en particulier dirigé par une femme) au cours des 6 derniers mois</p>		

	<i>Nombre de bénéficiaires participant au FFS</i>			
Outputs 5	La disponibilité des protéines animales pour la consommation est accrue grâce au soutien à l'élevage des petits exploitants	Les communautés bénéficient de moyens de subsistance durables et inclusifs liés à l'agriculture et à la production et à la transformation des aliments (<i>y compris les adolescents vulnérables non scolarisés par le biais d'une formation professionnelle et professionnelle</i>)		
Indicateurs	<i>Nombre de ménages bénéficiaires soutenus dans la production de protéines animales destinées à la consommation dans le cadre du projet</i> <i>Nombre de têtes de bétail vaccinées dans le cadre du projet</i>	<i>Nombre de ménages soutenus pour des activités génératrices de revenus liés à l'agriculture et à la transformation des aliments</i> <i>Nombre ménages ayant suivi une formation professionnelle liées à des activités agricoles</i>		
Output 6	Les petits exploitants agricoles adoptent de bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles pour contribuer à la protection de leur environnement	Les capacités d'investissement des bénéficiaires sont renforcées par le biais d'associations communautaires d'épargne et de crédit		
Indicateurs	<i>Nb de bénéficiaires supportés qui ont adopté au moins une amélioration des pratiques agroforestières</i>	<i>Nombre d'organismes communautaires supportés qui ont des associations d'épargne et de crédit (AVEC) fonctionnelles à la fin du projet</i>		

	<i>et des mesures de lutte contre l'érosion</i>	<i>Nombre de demandeurs bénéficiaires supportés impliqués dans les AVEC ayant accès au crédit à la fin du projet</i>		
Output 7	Les capacités du secteur semencier en RDC sont renforcées			
Indicateurs	<i>Nb de formations et de sessions de renforcement des capacités supportés par le projet</i>			

Annexe 6-b : Matrice des résultats – Situation de référence et Cibles

EFFET	INDICATEUR	REFERENCE 07-08/2021	CIBLE
EFFET 1	RIMA	MWENGA : 37,8 ; WALUNGU : 36,6 ; WALIKALE : 42,5 ; TOTAL : 42,4.	MWENGA : 45 ; WALUNGU : 45 ; WALIKALE : 50 ; TOTAL : 50 ;
EFFET 1	% de l'augmentation de la production agricole des ménages sur le territoire de Walikale	ANNUEL Maïs : 293,5 Kg ; Riz : 163,2 Kg ; Haricot : 138,7 Kg ; Arachide : 122,9 Kg ;	ANNUEL Maïs : 50% ; Riz : 50% ; Haricots : 50% ; Arachide : 50% ;
EFFET 1	% de l'augmentation de la production agricole des ménages sur le territoire de Mwenga	ANNUEL Maïs : 258,9 Kg ; Riz : 165,6 Kg ; Haricots : 155,5 Kg ; Arachide : 102,5 Kg ;	ANNUEL (SAISON B+ SAISON A) : (50 %) Maïs : 50% ; Riz : 50% ; Haricots : 50% ; Arachide : 50% ;
EFFET 1	% de l'augmentation de la production agricole des ménages sur le territoire de Warungu	ANNUEL Maïs : 112,9 Kg ; Riz : Kg ; Haricots : 114,0 Kg ; Arachide : 37,5 Kg ;	ANNUEL Maïs : 50% ; Riz : 50% ; Haricot : 50% ; Arachide : 50% ;

EFFET	INDICATEUR	REFERENCE 07-08/2021	CIBLE
EFFET 1	% de l'augmentation de la production agricole des ménages	TOTAL : Maïs : 203,4 Kg ; Riz : 163,6 Kg ; Haricots : 133,1 Kg ; Arachide : 97,1Kg ;	TOTAL : Maïs : 50% ; Riz : 50% ; Haricots : 50% ; Arachide : 50% ;
EFFET 1	% d'augmentation du rendement agricole par culture soutenue par le projet sur le territoire de Walikale	ANNUEL : Maïs : 700,1 Kg/Ha ; Riz : 498,3 Kg/Ha ; Haricots : 571,7 Kg/Ha ; Arachide : 458,6 Kg/Ha ;	ANNUEL : (40%) Maïs : 40% ; Riz : 40% ; Haricots : 40% ; Arachide : 40% ;
EFFET 1	% d'augmentation du rendement agricole par culture soutenue par le projet sur le territoire de Mwenga	ANNUEL Maïs : 694,2 Kg/Ha ; Riz : 438,4 Kg/Ha ; Haricots : 549,7 Kg/Ha ; Arachide : 422,5 Kg/Ha ;	ANNUEL : (50%) Maïs : 50% ; Riz : 50% ; Haricots : 50% ;Arachide : 50% ;
EFFET 1	% d'augmentation du rendement agricole par culture soutenue par le projet sur le territoire de Walungu	ANNUEL (0%) : Maïs : 357,0 Kg/Ha ; Riz : Kg/Ha ;Haricots : 335,3 Kg/Ha ; Arachide : 229,8 Kg/Ha ;	ANNUEL : (50%) Maïs : 50% ; Riz : 50% ;Haricots : 50% ; Arachide : 50% ;
EFFET 1	% d'augmentation du rendement agricole par culture soutenue par le projet	TOTAL : Maïs : 606,3 Kg/Ha ; Riz : 488,5 Kg/Ha ; Haricots : 435,4 Kg/Ha ; Arachide : 402,4 Kg/Ha;	TOTAL : Maïs : 50% ; Riz : 50% ; Haricots : 50% ; Arachide : 50% ;
EFFET 1	Score de consommation alimentaire : Pourcentage de ménages avec un FCS acceptable	TOTAL : 28,1%.	TOTAL : 40%
EFFET 1	Score de consommation alimentaire : Pourcentage de ménages ayant un score élevé de diversité alimentaire	TOTAL : 9,3%.	TOTAL : 30%
EFFET 1	Échelle d'insécurité alimentaire vécue (FIAS) : Pourcentage de ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère	TOTAL : 50,7%.	TOTAL : 30%
EFFET 1	Échelle de faim des ménages (HHS) : Pourcentage de HH ayant peu ou pas faim dans le ménage	MWENGA : 64,9% ; WALUNGU : 73,8% ; WALIKALE : 59,0% ; TOTAL : 66,3%	TOTAL : 80%
EFFET 1	Indice de sécurité alimentaire CARI : Proportion de ménages dans la sécurité alimentaire.	TOTAL : 29,0%	TOTAL : 50,0%
EFFET 1	Nombre de repas consommés par ménage (enfants/adultes)	TOTAL : 1,8	>=2
EFFET 2	Pourcentage d'augmentation du revenu moyen des ménages dans la zone du	TOTAL : 55,7 USD (0%).	30%

EFFET	INDICATEUR	REFERENCE 07-08/2021	CIBLE
	projet (variation dans le temps du revenu des ménages pendant la période du projet)		
EFFET 2	Indice des stratégies d'adaptation (réduit)	TOTAL : 14,7.	<=10
EFFET 2	Indice des stratégies d'adaptation des moyens de subsistance (réduit)	TOTAL : 71,4%	<50%
EFFET 2	Nombre moyen de sources de revenus des ménages ciblés	TOTAL : 1,8.	>=2
EFFET 3	Pourcentage d'enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë sévère et modérée (MAS et MAM) qui se sont rétablis	MWENGA : 0 ; WALUNGU / Kaniola : 0 ; WALIKALE : 0	MWENGA : 80% WALUNGU / Kaniola : WALIKALE : 60%
EFFET 3	Pourcentage de femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë qui se sont rétablies	MWENGA : 0 ; WALUNGU / Kaniola : 0 ; WALIKALE : 0	MWENGA : 0 ; WALUNGU / Kaniola : 0 ; WALIKALE : 0
EFFET 3	Pourcentage d'enfants de moins de 6 mois nourris exclusivement au sein	MWENGA : 63,04% ; WALUNGU / Kaniola : 55,93% ; WALIKALE : 34,72% ; NYIRAGONGO : ND ; RWANGUBA : Non déterminé (ND)	MWENGA : 80% WALUNGU / Kaniola : 75% WALIKALE : 65%
EFFET 3	Pourcentage d'enfants de 6 à 23 mois qui reçoivent une alimentation minimale acceptable (4 étoiles)	MWENGA : 7,36% ; WALUNGU / Kaniola : 8,54% ; WALIKALE : 3,64% ; NYIRAGONGO : ND ; RWANGUBA : ND	MWENGA : ≥30% ; WALUNGU / Kaniola : 75% WALIKALE : 30%
EFFET 3	Nombre de communautés dans les zones ciblées ayant accès aux services WASH de base	MWENGA : 0 ; WALUNGU / Kaniola : 0 ; WALIKALE : 0	MWENGA : 76 ; WALUNGU / Kaniola : 59 (69) WALIKALE : 20 à 2021 ; Ruzizi : 75
EFFET 3	Nombre d'établissements (par exemple, un centre de santé, une école) dans les zones ciblées ayant accès aux services WASH de base	MWENGA : 0 WALUNGU / Kaniola : 0 WALIKALE : 0 Centre de Santé et 0 école	MWENGA : 15 FOSA et 26 écoles WALUNGU / Kaniola : 10 FOSA et 19 écoles WALIKALE : 20 centres de Santé (18 à Walikale et 2 à Itebero) et 15 écoles à 2021 Ruzizi : 10 Centres de Santé et 15 écoles
EFFET 3	Nombre de villages ayant bénéficié d'infrastructures et de sensibilisation sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement	MWENGA : 0 ; WALUNGU / Kaniola : 0 ; WALIKALE : 0	MWENGA : 76 ; WALUNGU / Kaniola : 59 (69) WALIKALE : 20 à 2021 ; RUZIZI : 75

EFFET	INDICATEUR	REFERENCE 07-08/2021	CIBLE
EFFET 4	Fréquence de recours aux organisations communautaires pour résoudre les conflits (ventilée par type de conflit)	0	10
EFFET 4	Indice de cohésion sociale (basé sur 7 questions)	MWENGA : 72,7% ; WALUNGU : 68,9% ; WALIKALE : 72,1% ; TOTAL : 61,2%.	MWENGA : 80% ; WALUNGU : 75% ; WALIKALE : 80% ; TOTAL : 75%.
EFFET 4	Nombre de Cellules d'animation communautaire (CAC) fonctionnelles qui ont mis en œuvre leur plan	MWENGA : 142 ; WALUNGU / Kaniola : 172 ; WALIKALE : 95	MWENGA : 142 WALUNGU / Kaniola : 172 WALIKALE : 95

Annexe 6-c : Activités du Programme par Agence

Activité	Agence Responsable
Activité 1.1.1: Faciliter l'accès à la terre par le Développement Territorial Participatif et Négocié pour l'accès à la terre	FAO
Activité 1.2.1: Faciliter l'accès à des semences de qualité végétale et végétale riches en nutriments	FAO
Activité 1.2.2: Faciliter l'accès à des outils agricoles de qualité	FAO
Activité 1.2.3: Renforcement des capacités des OP en production agricole grâce à la supervision technique par des organisations de base	FAO
Activité 1.2.4: Réhabilitation / Construction de magasins d'intrants	FAO
Activité 1.2.5: Renforcement des capacités des organisations paysannes dans la gestion des magasins d'intrants	FAO
Activité 1.2.6: Mise en place, supervision et suivi des champs de multiplication des semences	FAO
Activité 1.3.1: Faciliter l'accès aux techniques de transformation/transformation et de conservation des aliments	FAO, WFP
Activité 1.3.2: Renforcement des capacités des organisations paysannes dans l'utilisation et l'entretien des unités de transformation/transformation et des techniques de conservation	FAO
Activité 1.4.1: Renforcement des capacités techniques des organisations paysannes ciblées par l'approche des champs-écoles paysannes	FAO
Activité 1.5.1: Soutenir les organisations paysannes dans la production de petits animaux, la pisciculture et l'aquaculture	FAO
Activité 1.5.2: Mener des campagnes de vaccination du bétail	FAO
Activité 1.5.3: Renforcement des capacités des organisations paysannes en matière de gestion du petit bétail, de l'aquaculture et de la pisciculture	FAO
Activité 1.5.4: Soutien à l'apiculture pour la production de miel	FAO
Activité 1.6.1: Soutenir l'institutionnalisation d'une plateforme semencière (COPROSEM)	FAO
Activité 1.6.2: Analyse des capacités d'appui des acteurs gouvernementaux du secteur semencier	FAO
Activité 1.6.3 Renforcement des capacités de l'INERA pour la production de semences de pré base et R1	FAO
Activité 1.6.4 Renforcement des capacités de la SENASEM	FAO
Activité 1.6.5 Augmentation de la production/multiplication de semences de bonne qualité	FAO
Activité 1.6.6 Renforcer le secteur privé des semences par le développement de réseaux de distribution d'intrants et de négociants agricoles	FAO
Activité 1.6.7 Améliorer les réseaux de vente de semences	FAO
Activité 2.1.1: Promouvoir la gestion de la qualité des produits et les meilleures pratiques de manutention post-récolte, en mettant l'accent sur la conservation et l'entreposage des aliments.	WFP
Activité 2.1.2: Fournir l'équipement et les outils nécessaires à la manutention post-récolte, y compris les palettes, les balances, le tableau des prix, etc. aux OP, UF et coopératives.	WFP
Activité 2.1.3: Construire des entrepôts de produits de base et des infrastructures de marché appropriées pour les organisations paysannes participantes.	WFP

Activité	Agence Responsable
Activité 2.1.4: Développer des systèmes de partage d'informations sur les marchés pour faciliter la commercialisation et le commerce des produits de base en faveur des petits exploitants.	WFP
Activité 2.1.5: Créer des liens entre les acheteurs de produits de base et les coopératives participantes.	WFP
Activité 2.1.6: Faciliter l'approvisionnement du PAM auprès des petits exploitants agricoles et assurer la mise en relation avec les grands acheteurs.	WFP
Activité 2.2.1: Renforcer les campagnes du Système d'Information sur les Prix en utilisant, entre autres, les radios communautaires.	WFP
Activité 2.2.2: Réhabilitation du marché	WFP
Activité 2.2.3: Mettre en place un système de garantie et de contrats à terme pour faciliter le commerce des récoltes : faciliter l'accès aux institutions financières et les opportunités d'achat des récoltes.	WFP
Activité 2.3.1: Fournir une aide en espèces ou alimentaire aux agriculteurs et aux ménages vulnérables par le biais de modalités d'assistance alimentaire pour les actifs (FFA) et d'assistance alimentaire pour la formation (FFT).	WFP
Activité 2.3.2: Réhabiliter les actifs productifs communautaires qui améliorent les moyens de subsistance grâce à l'argent et à la nourriture contre le travail et à l'argent et à la nourriture contre la formation.	WFP
Activité 2.3.3: Garderie communautaire pour les enfants	WFP
Activité 2.4.1: Réaliser un diagnostic des questions de genre et des défis spécifiques aux femmes en matière d'autonomisation	WFP
Activité 2.4.2: Mettre en œuvre des formations d'alphabétisation fonctionnelle axées sur les groupes de femmes	WFP
Activité 2.4.3: Réhabiliter les centres pour femmes	WFP
Activité 2.4.4: Soutenir les groupes de femmes et les organisations paysannes dans la conduite d'activités génératrices de revenus	WFP
Activité 2.5.1: Fournir aux adolescents vulnérables non scolarisés des communautés ciblées des « compétences de vie » à long terme pour leur réinsertion sociale dans la société	UNICEF
Activité 2.5.2: Fournir aux adolescents non scolarisés des communautés ciblées une formation technique dans les activités liées à l'agriculture et à la production/transformation alimentaire pour leur réinsertion socio-économique	FAO, UNICEF
Activité 2.5.3: Appui à la création d'activités génératrices de revenus agricoles (AGR) et analyse des chaînes de valeur	FAO, WFP
Activité 2.6.1: Création de l'Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC)	FAO
Activité 2.6.2: Accroître l'accès des coopératives au crédit par la mise en place d'un fonds de garantie	FAO
Activité 2.7.1 Renforcer les moyens de subsistance ruraux grâce à la réhabilitation des marécages	FAO
Activité 2.7.2: Renforcer les moyens de subsistance ruraux grâce à la gestion durable des ressources naturelles et à la restauration des paysages	FAO
Activité 2.7.3: Renforcer les moyens de subsistance ruraux et les capacités de production par la lutte contre l'érosion	FAO
Activité 3.1.1: Renforcer la capacité des établissements de santé à prendre en charge la malnutrition aiguë sévère (MAS)	UNICEF
Activité 3.1.2: Fournir un soutien pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée (MAM), y compris la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés.	WFP
Activité 3.1.3: Effectuer des visites bimensuelles conjointes d'assurance qualité et de suivi avec les homologues du ministère de la Santé (DPS/PRONANUT)	UNICEF

Activité	Agence Responsable
Activité 3.1.4: Fournir aux établissements de santé des fournitures nutritionnelles adéquates, y compris des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi et des micronutriments.	UNICEF
Activité 3.1.5: Renforcer les établissements de santé afin de promouvoir l'amélioration des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, le suivi de la croissance et la supplémentation (vitamine A et MNP) dans les établissements de santé.	UNICEF
Activité 3.2.1: Aider les communautés à mettre en œuvre et à fournir une nutrition communautaire (CBN)	UNICEF,
Activité 3.2.2: Protéger l'état nutritionnel des enfants de 6 à 23 mois et des femmes enceintes et allaitantes par la prévention de la malnutrition pendant les périodes de soudure	WFP
Activité 3.2.3: Gestion de jardins potagers pour les centres de santé	FAO, UNICEF
Activité 3.2.4: Installation de potagers pour les OP	FAO, UNICEF, WFP
Activité 3.2.5: Installation de potagers scolaires dans les écoles soutenues par le programme d'alimentation scolaire	FAO, UNICEF, WFP
Activité 3.2.6: Mise en place de petites infrastructures d'élevage	FAO, UNICEF, WFP
Activité 3.3.1: Accompagner les villages tout au long de la mise en place de la démarche PNEVA pas à pas jusqu'à l'obtention de la certification « village sain »	UNICEF
Activité 3.3.2: Accompagner les établissements de santé tout au long de la mise en œuvre de la démarche pas à pas PNEVA jusqu'à l'obtention de la certification « centre de santé »	UNICEF
Activité 3.3.3: Accompagner les écoles tout au long de la mise en place de la démarche pas à pas PNEVA jusqu'à l'obtention de la certification « école saine »	UNICEF
Activité 3.3.4: Fournir un accès aux services WASH dans les entrepôts agricoles	WFP-UNICEF-FAO
Activité 3.4.1: Cartographie des écoles et identification des enfants vulnérables du primaire	WFP-UNICEF-FAO
Activité 3.4.2: Mettre en place l'équipe de gestion de l'alimentation scolaire et les jardins scolaires	WFP, FOA
Activité 3.4.3: Formation des responsables d'écoles à la gestion de l'alimentation scolaire	WFP
Activité 3.4.4: Améliorer la cuisson et le stockage des aliments	WFP
Activité 3.4.5: Vérification continue de la consommation alimentaire	WFP
Activité 3.4.6: Sensibilisation de la communauté sur le volet de gestion de l'alimentation scolaire et son rôle pour assurer sa pérennité	WFP-UNICEF
Activité 3.4.7: Campagne pour la scolarisation des filles et des enfants d'âge scolaire	WFP-UNICEF
Outcome 4: Renforcement des structures et des organisations communautaires pour promouvoir l'équité entre les sexes, la paix et la cohésion sociale	
Activité 4.1.1: Évaluer les groupes d'agriculteurs et les organismes communautaires existants afin de déterminer les lacunes en matière de capacité ou d'organisation qui pourraient être comblées par le projet.	WFP, FAO, UNICEF
Activité 4.1.2: Renforcement et formalisation des organisations paysannes	FAO
Activité 4.1.3: Création, renforcement et formalisation des syndicats d'agriculteurs	WFP
Activité 4.1.4: Création, renforcement et formalisation des coopératives	WFP, FAO
Activité 4.2.1: Établir un dialogue communautaire et des mécanismes participatifs pour la paix et la réconciliation par le biais d'organisations communautaires telles que les groupes de femmes, les organisations paysannes et les comités de développement local (PMA), les CAC	WFP, FAO, UNICEF

Activité	Agence Responsable
Activité 4.2.2: Organisation d'une radio communautaire et création de clubs d'auditeurs communautaires Dimitra pour renforcer la prévention et l'atténuation des conflits.	FAO
Activité 4.2.3: Soutien aux radios communautaires	FAO, WFP, UNICEF
Activité 4.2.4: Mettre en place un système d'alerte précoce et d'atténuation des conflits au niveau communautaire	WFP
Activité 4.3.1: Soutenir la création de clubs de la paix dans des écoles ciblées pour la cohésion sociale et la résolution des conflits.	UNICEF
Activité 4.3.2: Fournir aux enseignants et aux parents une formation sur l'éducation pour la consolidation de la paix	UNICEF
Activité 4.3.3: Mobiliser les enfants en tant qu'agents de la paix et les doter de compétences en matière de consolidation de la paix	UNICEF
Activité 4.3.4: Fournir aux écoles du matériel pédagogique sur la consolidation de la paix et la résolution des conflits.	UNICEF

Annexe 7 : Approche du protocole d'impact qualitatif (QuiP)

4. **L'évaluation évaluera** la contribution à l'aide de l'approche du protocole d'impact qualitatif (the Qualitative Impact Protocol (QuiP) approach) pour répondre aux questions d'impact. Il aide à comprendre les liens de causalité entre divers facteurs de changement (y compris leurs propres actions) et les résultats en matière de bien-être au sein d'une population spécifique. L'évaluation recueillera des données auprès des bénéficiaires des trois agences, en tenant compte des questions de diversité telles que les hommes et les femmes, les personnes handicapées, l'âge des chefs de ménage répondants, etc. Les données seront utilisées pour élaborer des cartes informelles qui montreront comment les activités de résilience du PAM, de la FAO et de l'UNICEF sont perçues comme contribuant à tout changement observé ou signalé. L'un des concepts de base de QuiP est celui des « domaines de connaissances » selon lesquels les outils de collecte de données sont conçus. L'équipe d'évaluation devra consulter les organismes commanditaires de l'évaluation pour former les domaines de connaissances pour cette évaluation. Les entretiens avec les informateurs clés chercheront à obtenir des explications sur les résultats de l'analyse des données quantitatives et des cartes occasionnelles produites au moyen de l'outil QuiP.

5. Enraciné dans les pratiques empiriques, l'outil QuiP présente une nouvelle façon d'aborder le « défi de l'attribution ». Il s'agit d'un moyen simple et rentable de recueillir, d'analyser et de présenter les commentaires des bénéficiaires visés par les investissements sociaux et les interventions de développement sur les principaux moteurs de changement dans leur vie. Une intervention particulière a-t-elle fait une différence, et si oui, comment et pour qui ? Quels autres facteurs ont affecté leur bien-être ? En un mot :

1. L'outil PID est une approche normalisée visant à générer une rétroaction sur les causes du changement dans la vie des gens qui repose sur le témoignage d'un échantillon des bénéficiaires visés d'une activité ou d'un projet précis.
2. La portée d'une étude est déterminée conjointement par un évaluateur et un commissionnaire, l'objectif commun étant de fournir une « vérification de la réalité » utile sur la compréhension préalable du commissionnaire de l'impact d'une activité ou d'un ensemble d'activités spécifiées.
3. Une simple approche QuiP est basée sur les données que deux chercheurs expérimentés sur le terrain peuvent collecter en une semaine environ. Un point de référence utile (tiré de la phase de conception et de test) est **qu'un « seul QuiP » comprend 24 entretiens semi-structurés et quatre groupes de discussion**. Des études spécifiques peuvent être basées sur des multiples ou des variantes de cela.
4. Les personnes interrogées sont sélectionnées à dessein à partir d'une population connue de bénéficiaires visés, idéalement après analyse de ce que les données de surveillance disponibles révèlent sur les changements qu'elles vivent.
5. Dans la mesure du possible, les entretiens initiaux et les groupes de discussion sont menés par des chercheurs indépendants sur le terrain ayant une connaissance limitée de l'activité évaluée. Cela signifie que les répondants ne savent pas non plus quelle intervention est évaluée, une caractéristique appelée « double bandage des yeux » (pas d'aveuglement, car les bandeaux peuvent être enlevés à tout moment).
6. Les transcriptions des entretiens et des groupes de discussion sont rédigées dans des feuilles de calcul préformatées pour faciliter le codage et l'analyse thématique.
7. Un analyste des données (qui n'est pas l'un des chercheurs sur le terrain) code les données de plusieurs façons prédéterminées. Le codage exploratoire identifie les différents moteurs et résultats du changement (positifs et négatifs). Le codage confirmatoire classe les affirmations causales selon qu'elles établissent un lien explicite entre les résultats et les activités spécifiées, qu'elles le font de manière implicitement cohérente avec la théorie du changement des commissionnaires ou qu'elles sont accessoires par rapport à cette théorie.
8. La génération semi-automatisée de tableaux récapitulatifs et de visualisations accélère l'interprétation des données probantes.

9. Il est facile de vérifier à partir des preuves sommaires à des données brutes à des fins d'assurance qualité, d'audit, d'examen par les pairs et d'apprentissage approfondi.
10. Les rapports de synthèse des données probantes sont le point de départ d'un dialogue et d'une réflexion entre les chercheurs, les commissionnaires et les autres parties prenantes, influençant ainsi les activités de suivi.
11. Grâce au "bandage des yeux" et aux questions ouvertes, la composante "bandage des yeux" de cette stratégie contribue à réduire les biais dans les données des entretiens et des groupes de discussion. Il convient également de souligner que le QuIP peut être adapté aux valeurs et aux priorités du/des commissaire(s) afin de favoriser un sentiment d'appropriation de la recherche et de confiance dans le fait que les entretiens avec les yeux bandés constitueront une mesure juste de l'obtention des résultats escomptés. Un budget adéquat est nécessaire pour le temps qui sera consacré à débattre de la manière dont la collecte des données pourrait être adaptée pour répondre aux préoccupations et couvrir les domaines essentiels pour tous les commissaires de l'évaluation. Délibérer sur l'objectif et la conception d'une recherche est nécessaire, mais cela peut prendre du temps.
12. Étant donné que l'équipe de terrain doit localiser les répondants et organiser les entretiens sans l'aide des professionnels chargés de la mise en œuvre du projet, l'utilisation des « bandeaux » ajoute sa charge de travail. La capacité de l'équipe de terrain à résoudre les problèmes et à comprendre pourquoi il est important de continuer à essayer sera essentielle pour surmonter les défis que cela crée inévitablement.
13. Compte tenu de la difficulté de la collecte de données les yeux bandés, il est important et inévitable que l'équipe soit dirigée par un chercheur de terrain expérimenté, de préférence issu d'une institution universitaire ou d'un cabinet de conseil local bien établi. Cette personne sert de point de contact principal pour l'évaluateur principal et est responsable en dernier ressort de tous les éléments de la collecte de données.
14. Une étape essentielle dans la production de données probantes de haute qualité consiste à engager le meilleur analyste possible. L'analyste est responsable du codage et de l'analyse des données collectées par l'équipe de recherche. Il travaille en étroite collaboration avec le chercheur principal pour produire le rapport final. Ce rôle peut également être assumé par l'évaluateur principal s'il possède les compétences appropriées.
15. Une équipe de terrain bien qualifiée et expérimentée, capable de mener des entretiens et des groupes de discussion de qualité et de les rédiger selon des normes élevées, figure en tête de la liste des conditions requises pour la réalisation d'une étude QuIP réussie.

Annexe 8 : Bibliographie

1. Agence d'information d'Afrique Centrale. 2020. 2017-2018 Mics Survey: Provincial Report Results Released | adiac-congo.com: all the latest news from the Congo Basin
2. Bath Social & Development Research Ltd. 2023. *About QUIP*. <https://bathsdr.org/about-the-quip/>
3. Cumming et. al. 2019. The implications of three major new trials for the effect of water, sanitation and hygiene on childhood diarrhea and stunting: a consensus statement. *BMC Medicine*
4. Democratic Republic of the Congo | IPC - Integrated Food Security Phase Classification (ipcinform.org)
5. Deuxième enquête démographique et de santé (EDS-RDC II), 2013-2014
6. FAO & WFP. 2020. Global Report on Food Crises
7. FSIN and Global Network Against Food Crises. 2020. Global Report on Food Crises 2020 September update: in times of COVID-19. Rome. 2020
8. Integrated Food Security Phase Classification. Democratic Republic of the Congo: Acute Food Insecurity Situation Projection Update for January - June 2023
9. Levels & Trends in Estimates Child Mortality, UN Inter-agency Group for Child Mortality Estimation, Report 2019-2020
10. National Statistical Institute (Congo, DR), Ministry of Planning (Congo, DR), United Nations Children's Fund (UNICEF). Congo, DR Multiple Indicator Cluster Survey 2010
11. Nations Unies : RAPPORT DES RÉSULTATS 2022 - République Démocratique du Congo ; Mai 2023
12. OECD. 2019. Evaluation criteria: appropriate definitions and principles of use. pdf (oecd.org)
13. OED. 2015. Evaluation Manual. OED Evaluation Manual (fao.org)
14. Plan National Stratégique de Développement | Programme De Développement Des Nations Unies (undp.org)
15. Powell, MA; Taylor, N. Fitzgerald, R. Graham, A. & Anderson, D. 2013. Ethical Research Involving Children. Innocenti Publications, UNICEF Office of Research - Innocenti, Florence
16. Projet de plan stratégique de pays — République démocratique du Congo (2021-2024) (wfp.org)
17. République démocratique du Congo: Plan National Stratégique de Développement 2019-2023
18. UNEG. 2020. Ethical Guideline. Detail of UNEG Ethical Guidelines for Evaluation (unevaluation.org)
19. United Nations Children's Fund (UNICEF). Democratic Republic of the Congo Multiple Indicator Cluster Survey 2017-2018
20. UNICEF. 2021. Child poverty and deprivation in the Democratic Republic of Congo. FINAL Rapport NMODA (Brochure).cdr (unicef.org)
21. UN Inter-agency Group for Child Mortality Estimation, Report 2019-2020. Levels & Trends in Estimates Child Mortality.
22. WFP, FAO & UNICEF. 2019. Joint project document. Strengthening the socio-economic resilience of smallholder farmers and vulnerable populations in the Democratic Republic of Congo (DRC), December 2019.
23. WFP. 2021. Decentralized Evaluation Process and Content Guide: Quality assurance system for decentralized evaluations.
24. World Bank. 2021. Women's Economic Empowerment in the Democratic Republic of the Congo: Obstacles and Opportunities. © World Bank, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/36703>

Annexe 9 : Acronymes

BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung - Ministère fédéral allemand de la Coopération économique
CE	Comité d'Evaluation
COVID-19	Coronavirus disease 2019
EE	Evaluation de l'Évaluabilité
DEQAS	Système d'assurance qualité des évaluations décentralisées
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARDC	Forces armées de la république démocratique du Congo
FEC	Fédération des Entreprises du Congo
GRE	Groupe de Référence de l'évaluation
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
JRP	Joint Resilience Programme/Programme Conjoint de Resilience PAM-FAO-UNICEF
KfW	<i>Établissement allemand de crédit pour la reconstruction</i>
MAG	Malnutrition aigüe globale
MAM	Malnutrition aiguë modérée
MAS	Malnutrition aiguë sévère
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OSC	Organisation de la Société Civile
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSDN	Plan National Stratégique de Développement
PSG	Peacebuilding and Statebuilding Goals/ consolidation de la paix et le renforcement de l'État
PSPP	Plan stratégique de pays provisoire
QS	Quality Support
RDC	République Démocratique du Congo
TDR	Termes de Reference
TMB	Trust Merchant Bank
UNDP	Programme des Nations unies pour le développement
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations unies
UNEG	Groupe d'évaluation des Nations unies

UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHAS	United Nations Humanitarian Air Service
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WASH	Water, Sanitation and Hygiene

Programme alimentaire mondial

Democratic République démocratique du Congo

116, Immeuble Miba, Blvd du 30 juin, Gombe

<https://www.wfp.org/countries/democratic-republic-congo>

Programme alimentaire mondial

Via Cesare Giulio Viola 68/70

00148 Rome, Italie

Tél. : +39 06 65131 wfp.org